



Dimanche 9 mars 2025

Projet de Territoire pour la Gestion de la ressource en Eau (PTGE) sur le bassin versant de l'Huveaune **PANEL – Jour 2**



sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

Brise-glace

Constellation

Une représentation spatiale de la diversité du groupe

Le cadre de confiance

- **Bienveillance** et **accueil respectueux**
- **Ecoute active** et curieuse
- Parler en son **Je**
- **Souveraineté** et **co-responsabilité**
- **Confidentialité**

Les règles du jeu

- **Des propos clairs et compréhensibles** par toutes et tous.
- **Ouverture** : tous les avis et propositions sont les bienvenus.
- **Partage du temps de parole.**
 - Parole distribuée par l'animation pour permettre à chacun·e de s'exprimer
 - Alternance de genre dans les prises de parole
- **Transparence et traçabilité** : nous prenons des notes des échanges tout au long du panel, pour s'assurer que vos contributions sont consignées.

Deuxième journée

Les objectifs :

- Découvrir le diagnostic du territoire et les sujets de débats
- Approfondir ces sujets à l'aide d'auditions d'experts
- Exprimer son opinion sur les sujets en débats

Le déroulé

Le matin	L'après-midi
Découverte du diagnostic : Approfondissement de la compréhension & présentation des enjeux et points de débat	Audition d'experts : échange avec des acteurs spécialisés sur les enjeux de l'eau sur le territoire
Discussion ouverte sur le diagnostic : qu'en pensent les panélistes ?	Débat mouvant : débat et positionnement sur 4 sujets clés
Préparation des auditions d'experts : Élaboration de questions	Adoption du diagnostic et informations complémentaires

Le diagnostic du territoire

Thibault Pellegrini - ANTEA

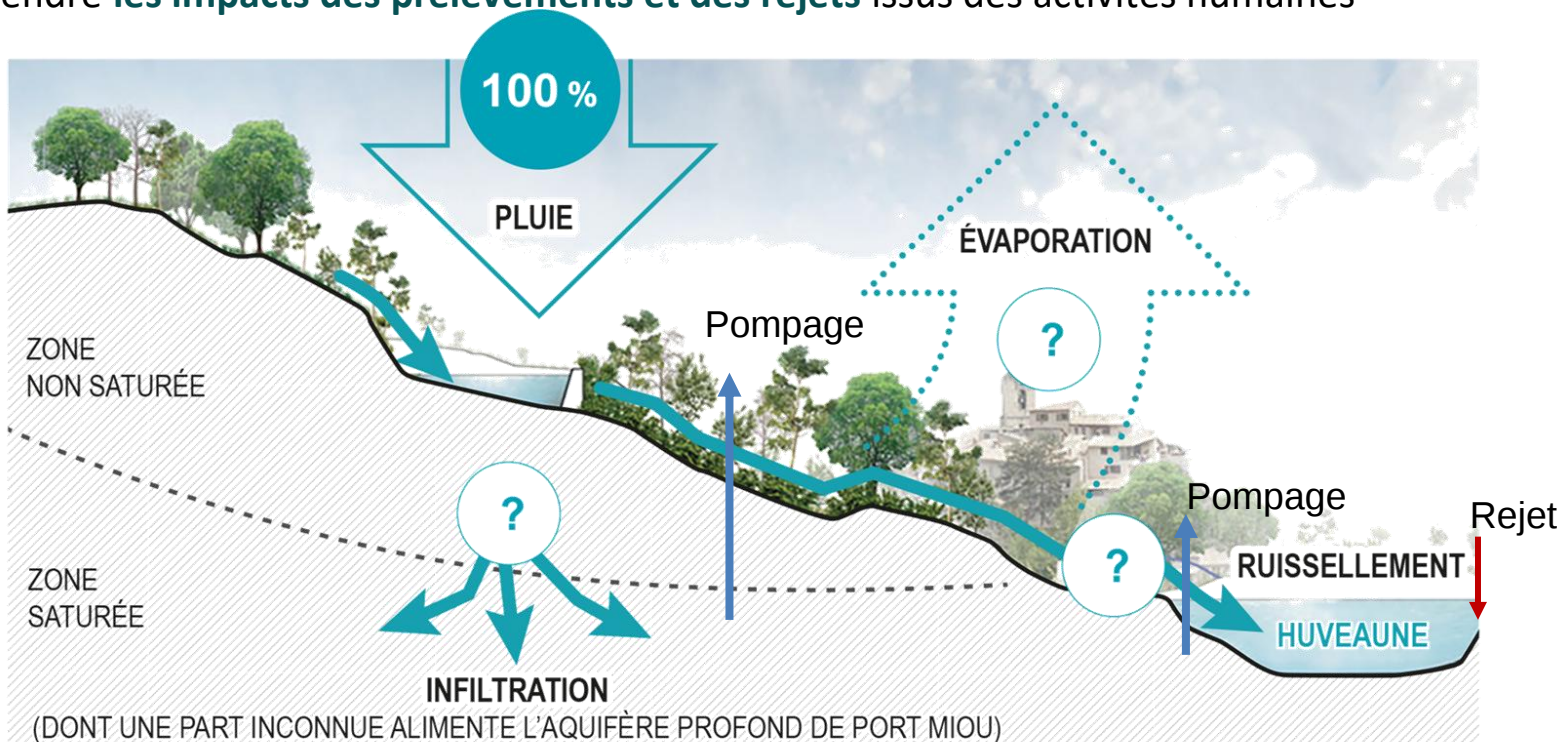


Méthode de construction

Méthode de construction du diagnostic

Décrire le grand cycle de l'eau du bassin versant de l'Huveaune :

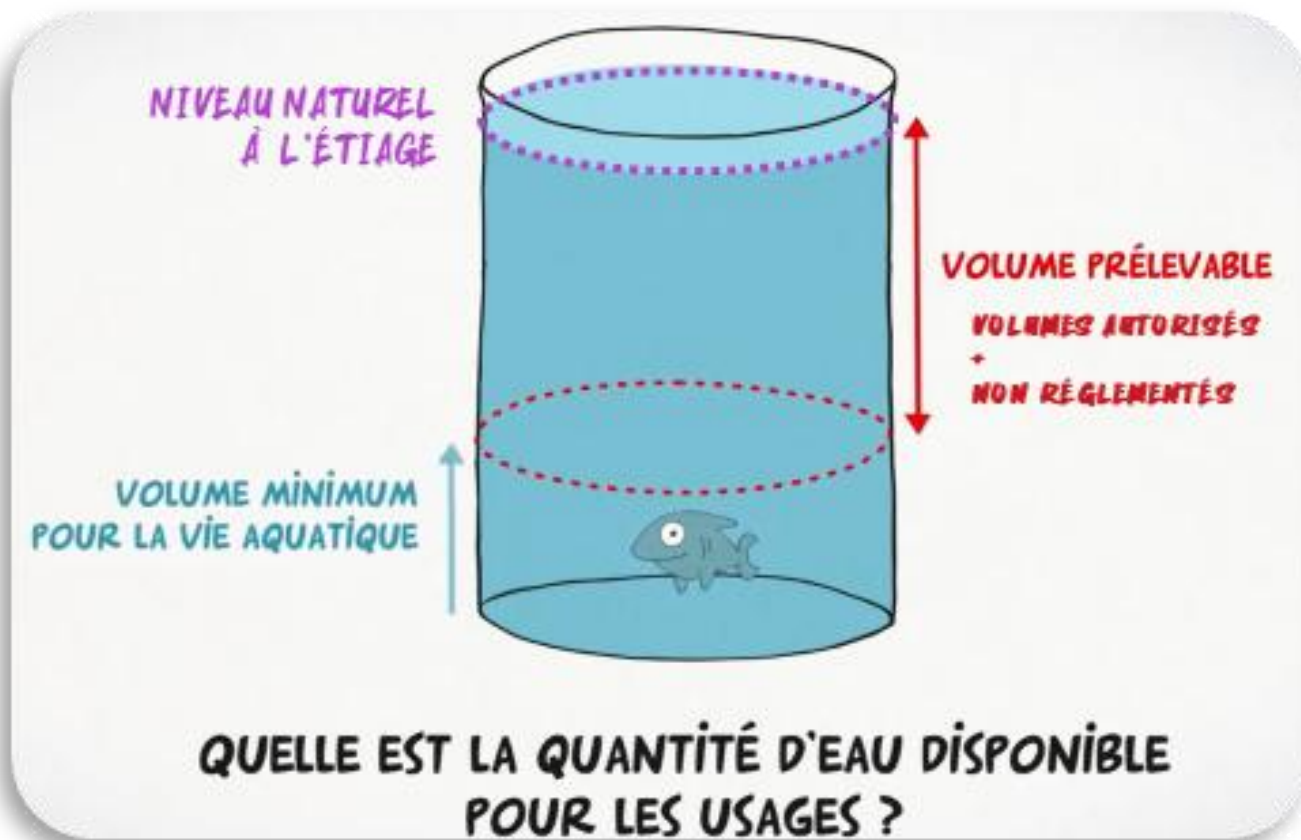
1. Comprendre **l'hydrographie et l'hydrogéologie** du territoire.
2. Étudier avec précision **les volumes, les flux** et les phénomènes de variation **des débits**.
3. Comprendre **les impacts des prélèvements et des rejets** issus des activités humaines



Vers la compréhension du cycle de l'eau sur l'Huveaune

Pourquoi réaliser un diagnostic du territoire ?

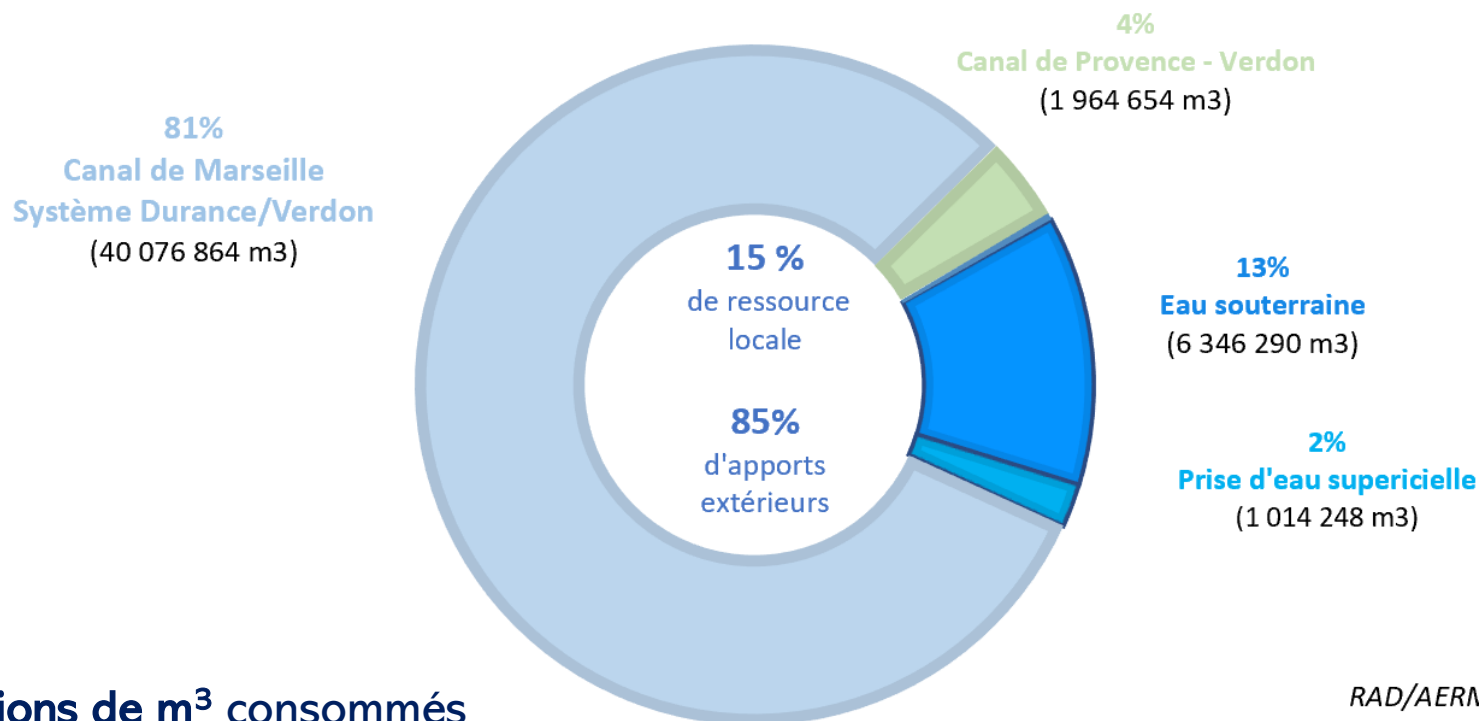
Pour pouvoir connaître les quantités d'eau naturelle disponibles pour les milieux et les usages !



D'où vient l'eau que nous consommons ?

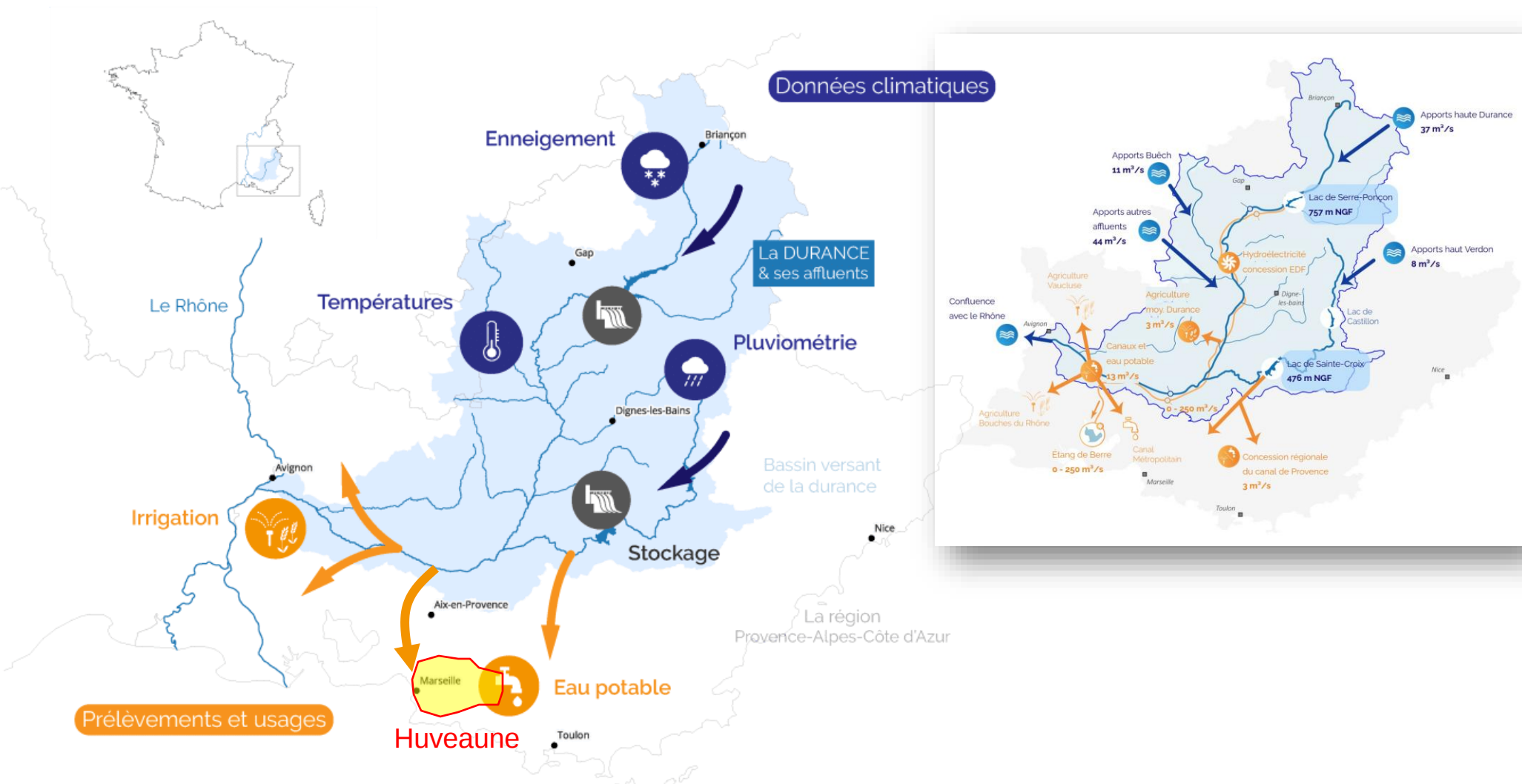
Origine de l'eau prélevée

**L'ORIGINE DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE :
UNE FORTE DÉPENDANCE EXTÉRIEURE !**



🌿 **50 millions de m³** consommés
sur le bassin versant en 2021

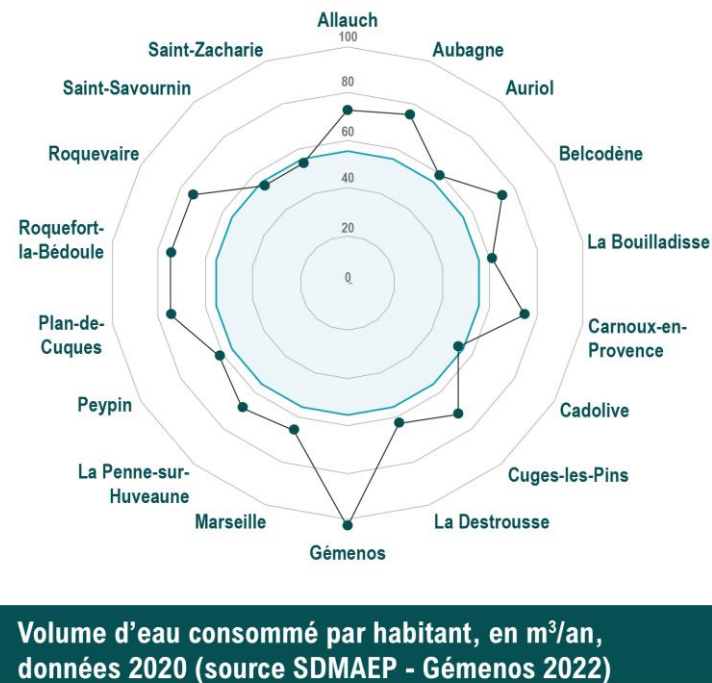
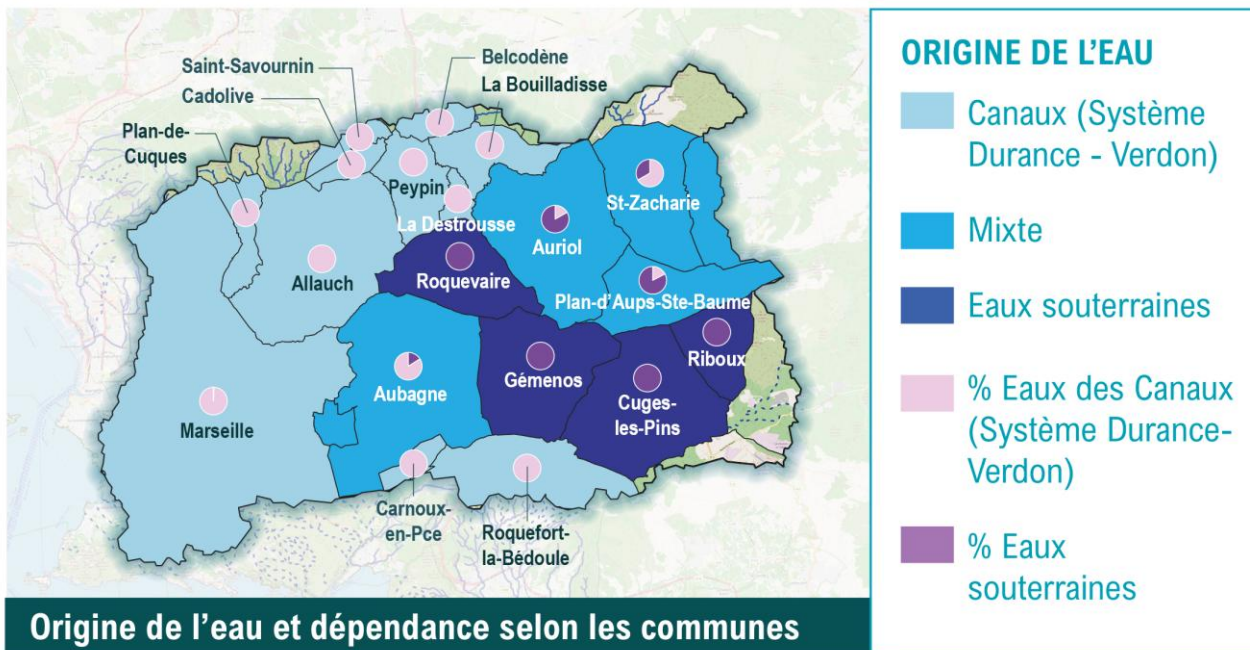
Ressource en eau extérieure



L'origine de l'eau: des disparités selon les communes

Préserver ensemble
nos nappes et nos rivières :
une responsabilité partagée !

Usages et pressions sur les ressources



L'origine de l'eau potable varie beaucoup selon les communes du bassin versant :

- Marseille et le Nord-est du territoire sont à **99% dépendant du système Durance-Verdon**.
- Alors que Roquevaire, Cuges, Riboux ou Gémenos **puisent 100% dans les eaux souterraines**.

15 communes affichent des consommations d'eau potable par habitant au-dessus de la moyenne nationale (tous usages confondus).

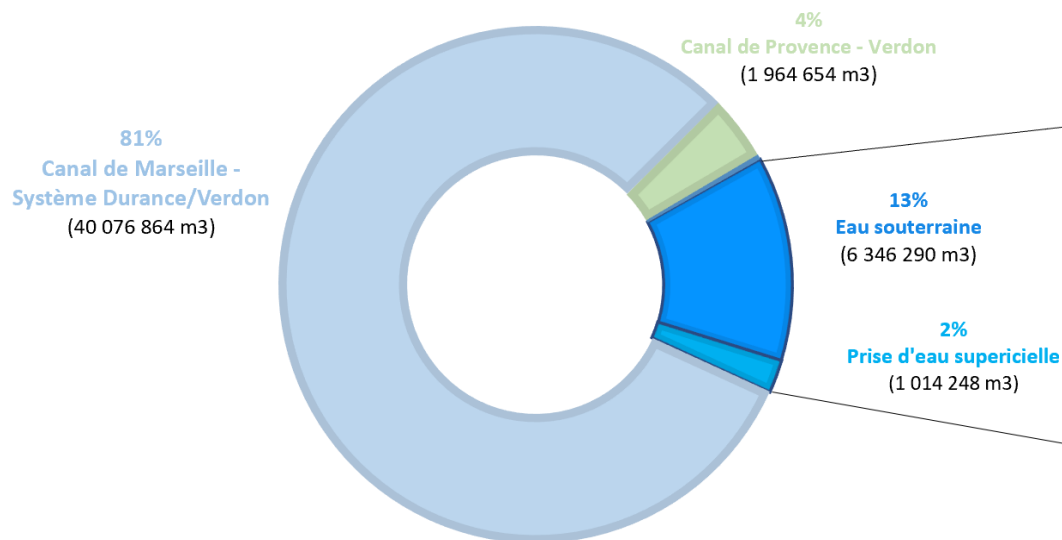
En France, moyenne de **54,6 m³ /an par habitant**.

La ressource en eau sur le territoire de l'Huveaune

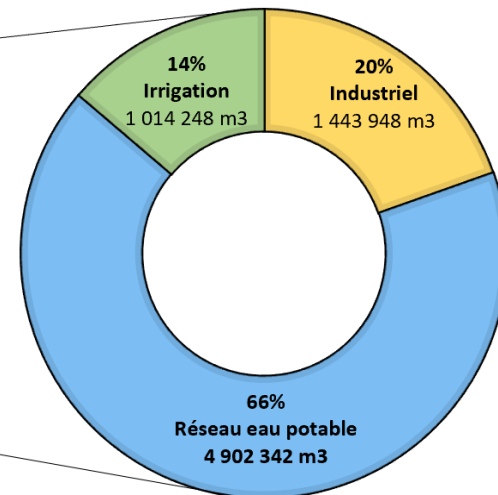
Répartition des ressources locales dans les usages

Seule la répartition des usages sur les ressources locales est connue

L'ORIGINE DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT



RÉPARTITION DES PRÉLEVEMENTS SUR LA RESSOURCE
LOCALE PAR USAGES



7,4 Mm³ = Forage et prélèvements déclarés

Les usages de la ressource locale

Usages et pressions sur les ressources

L'alimentation en eau potable

- Jusqu'à 23 % de l'eau est perdue à cause de fuites dans les réseaux.
- L'eau touristique** : consommées notamment sur Marseille, les quantités sont variables selon les établissements de **80 à 1 000 litres** d'eau par jour par client pour un hôtel de luxe.

L'eau industrielle

- seuls 8 prélèvements ont été identifiés dans les eaux souterraines
- Beaucoup d'entreprises utilisent le réseau d'eau potable

L'eau agricole : 2 prises d'eau pour ASA Longuelance (Huveaune) et St-Pons (source)

Répartition des usages en France métropolitaine



Part des prélèvements sur les ressources en eau locales par type d'usage (hors ressource extérieure du canal de Marseille ou de Provence)

Alimentation en eau potable
66 %



Industrie
20 %



Agriculture
14 %

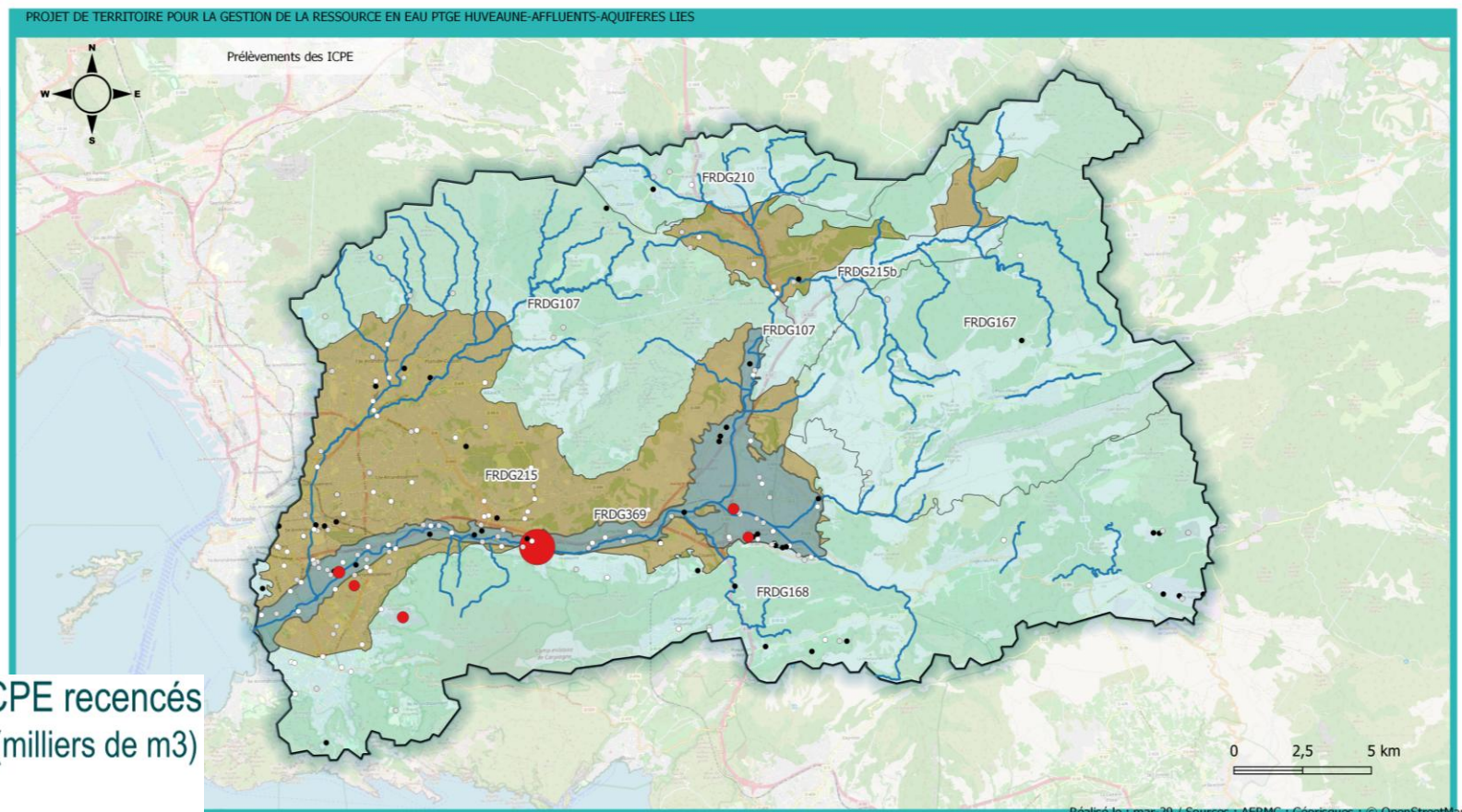
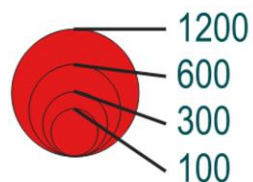


Source : Antea Group, Eaucea

Usage de la ressource locale

**Acteurs
économiques :
8 prélèvements
recensés**

Prélèvements des ICPE recensés
Volume annuel (milliers de m³)



- ICPE ne prélevant probablement pas
- ICPE potentiellement prélevante
- ICPE prélevant probablement

Plus de 50 acteurs économiques identifiés comme potentiels préleveurs dans la nappe

Limite de la donnée : tout n'est pas déclaré !

- **Forages agricoles** : La présence des ASA limite la pression sur les forages – peu de volume (€ réseau vs € forage !)
- **Forages industriels** : forte inconnue !
- **Forages privés « domestiques »** : la majorité des secteurs sont raccordés au réseau AEP + présence des ASA => très faible enjeu vis-à-vis des volumes (*même si le nombre est conséquent...*)
- **Répartition « usage AEP »** : rassemble des industriels, agriculteurs et d'autres activités économiques, comme le tourisme.



Limite de la donnée : un enjeu de gestion
pour réduire la part des incertitudes

Les rejets dans l'Huveaune

Les rejets dans l'Huveaune

1. **Naturels** : sources d'eau souterraine => eau de surface : connues et quantifier
2. **Anthropiques** :
 - Canal de Marseille (gestion par hauteur d'eau)
 - Station d'épuration
 - Rejets industriels

Des besoins anthropiques qui influencent largement les ressources en eau sur tout le territoire tant en prélevant qu'en rejetant des eaux



PRÉLÈVEMENTS

Volumes prélevés (m³)

- <30 000
- 30 000 - 60 000
- >60 000

Usage

- Eau potable
- Agriculture
- Industrie

TYPE DE RESSOURCE

- ↑ Eau souterraine
- ◆ Eau superficielle

ASSAINISSEMENT ET REJETS

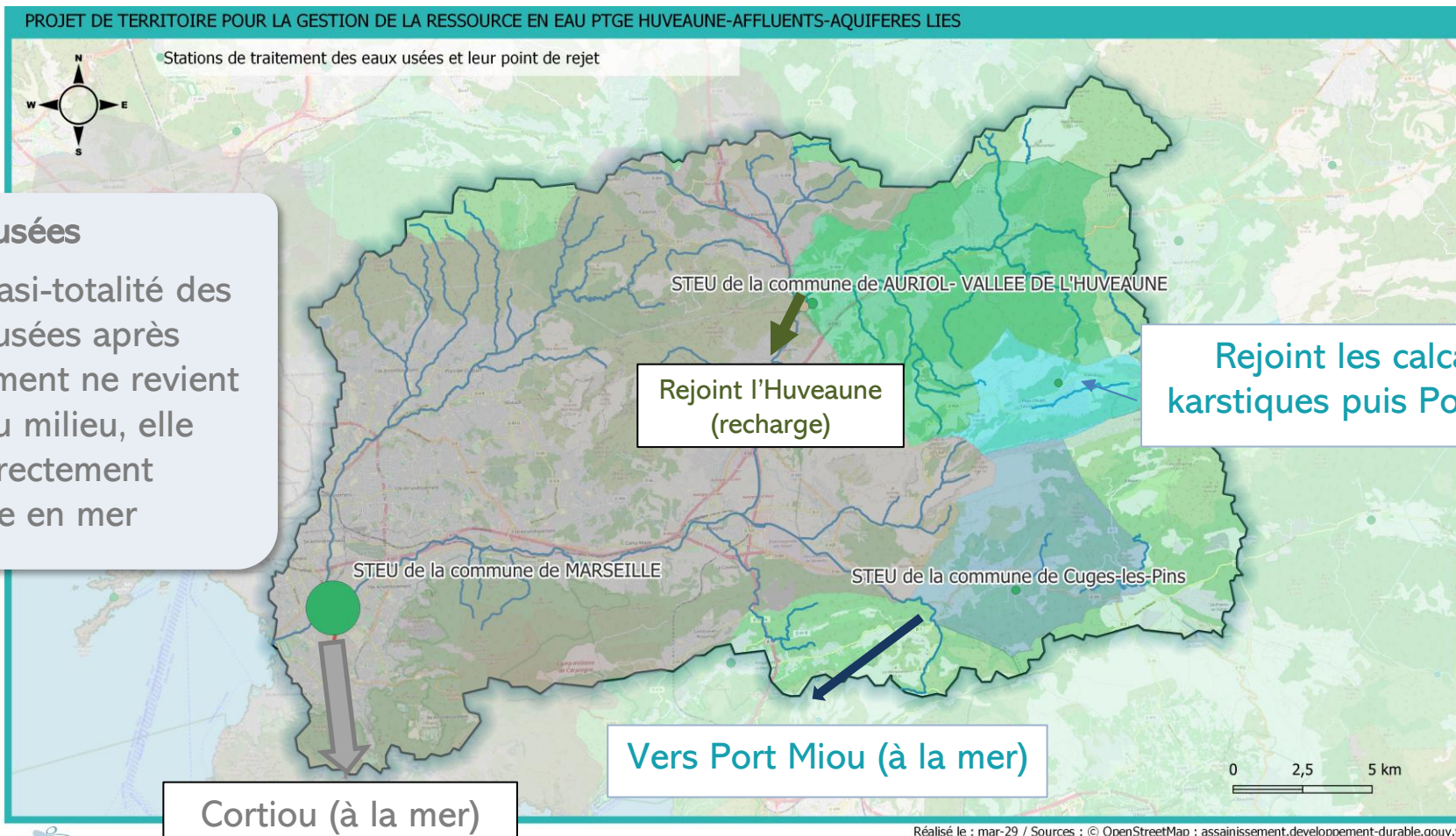
- 🗑 Stations d'épuration domestiques
Eh = Équivalent habitant
- ➡ Rejets des stations d'épuration
- ➡ Rejets canaux de Marseille

HYDROGRAPHIE

- Naturel aménagé
- Canaux
- ▨ Polje de Cuges-les-Pins

Rejets anthropiques

Le bassin versant ne compte que 4 Stations d'Epuration



Eaux usées

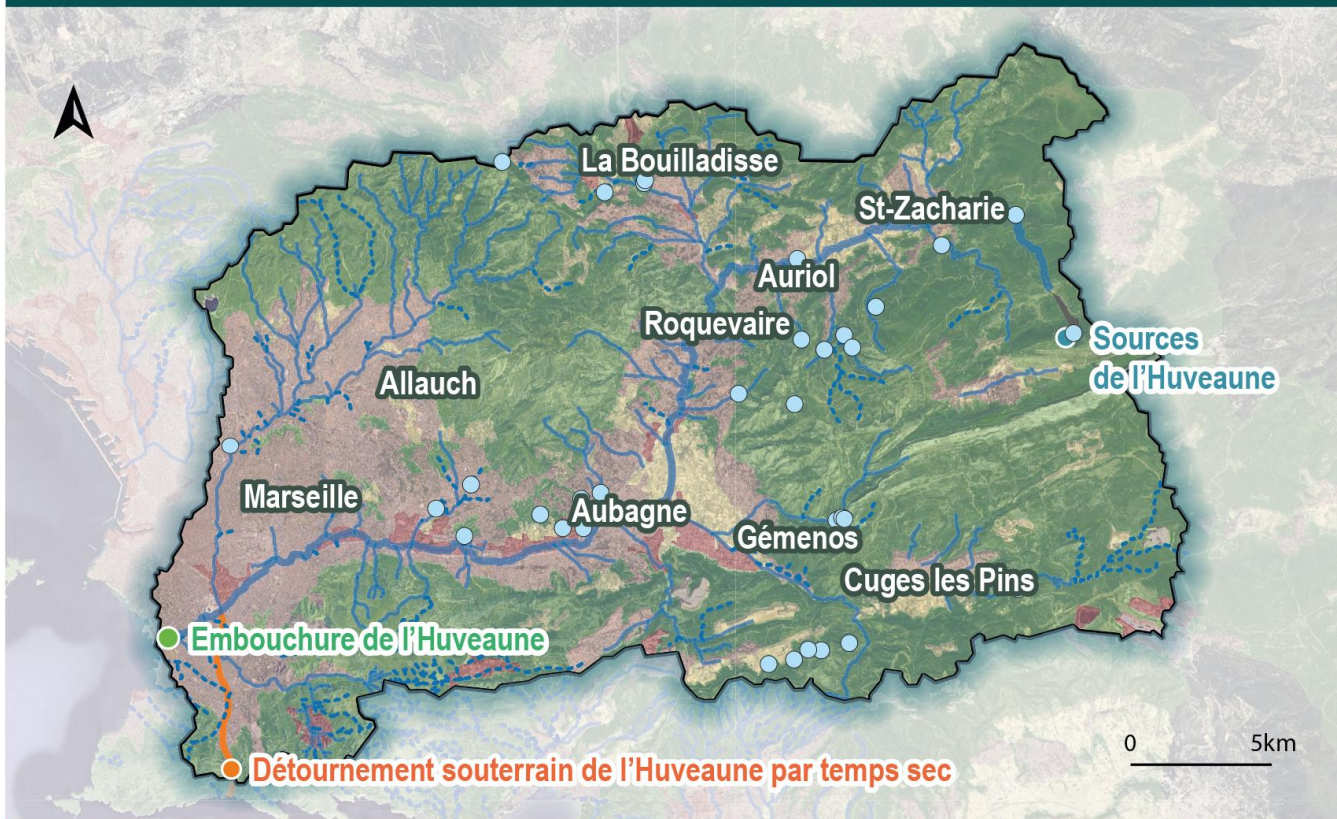
La quasi-totalité des eaux usées après traitement ne revient pas au milieu, elle est directement rejetée en mer

Rejoint les calcaires karstiques puis Port Miou

Contexte environnemental et hydrologique

Les caractéristiques du bassin versant de l'Huveaune

Sources, embouchures et bassin versant topographique de l'Huveaune



30 %
de l'espace
artificialisé

64 %
d'espaces naturels

6%
de zones agricoles

600 000
habitants
(+12% en 15 ans)

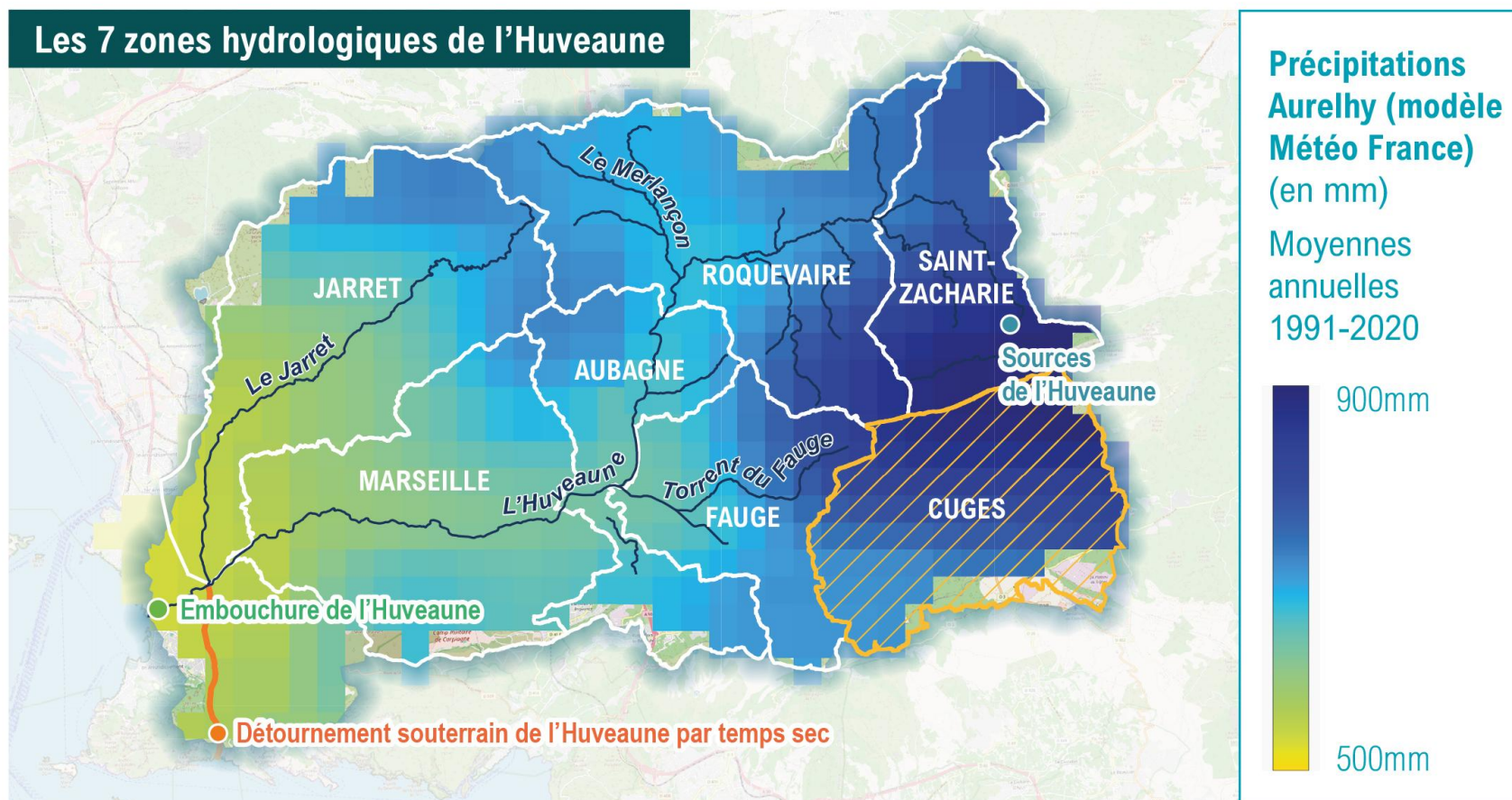
- | | |
|--------------------------|---------------------|
| Cours d'eau permanent | Espaces urbains |
| Cours d'eau intermittent | Espaces économiques |
| Détournement de Cortiou | Espaces agricoles |
| Sources connues | Espaces naturels |

1 bassin versant, 7 sous-bassins aux fonctionnements différents

La pluviométrie est influencée par la topographie avec une forte différence sur les cumuls annuels :

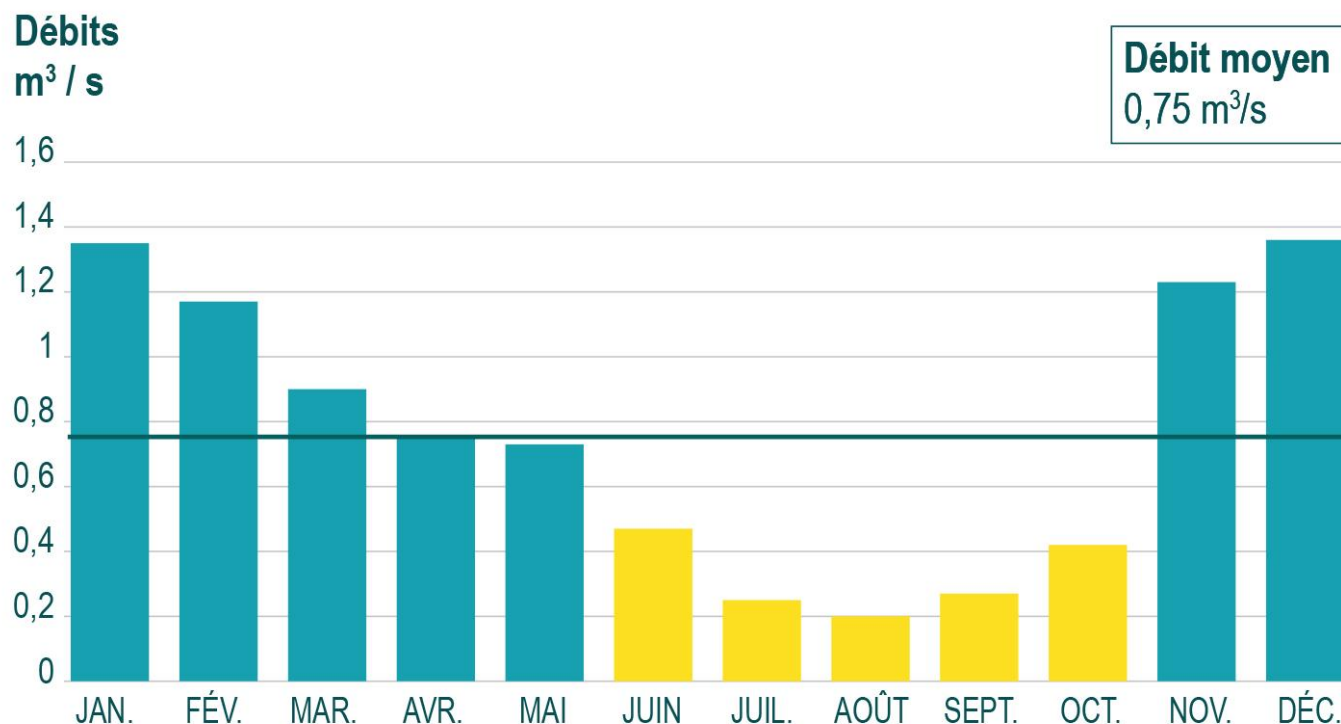
- **800 à 900 mm** sur les reliefs.
- **500 à 700 mm** dans les plaines et littoral.

Principale donnée d'entrée



Un régime d'alimentation des cours d'eau dit «pluvial»

Sur le bassin versant de l'Huveaune, le **régime dit « pluvial »** est très dépendant des pluies et de leur répartition annuelle.



**Débits mensuels moyens de l'Huveaune à Roquevaire
(1997-2022)**

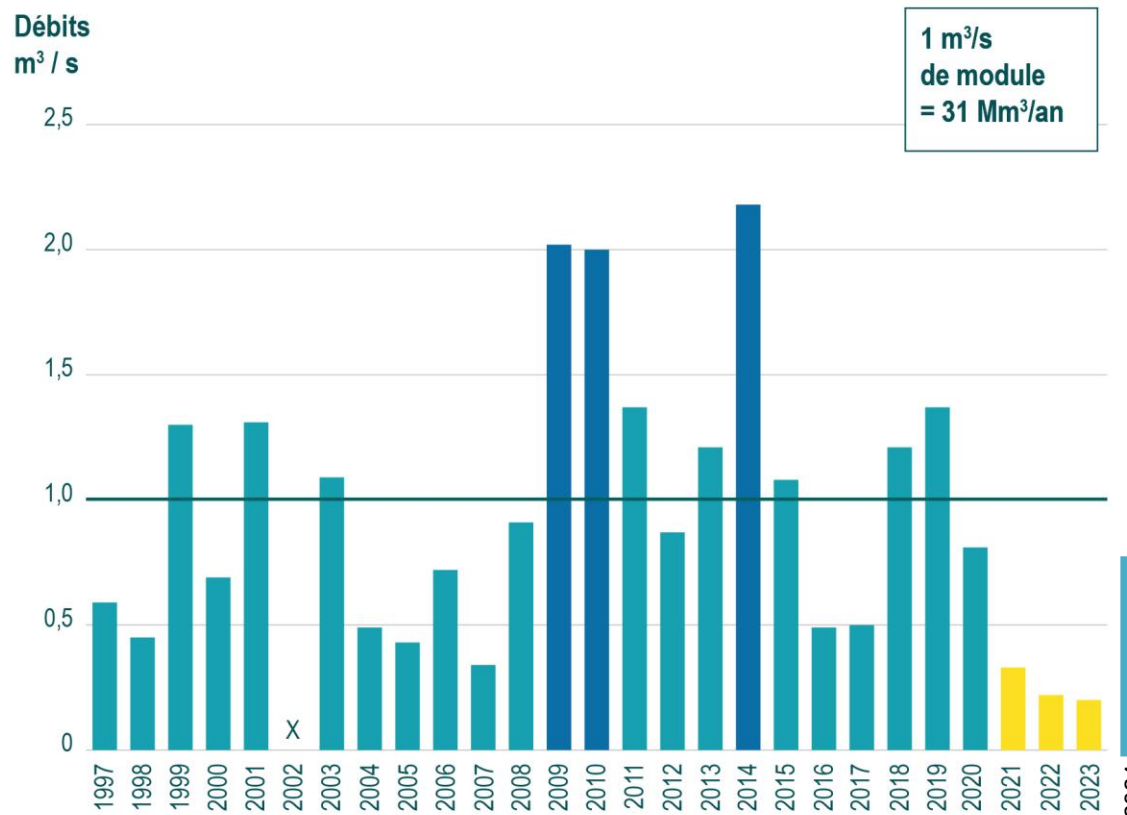
Source : HydroPortail

Une volumétrie contrastée selon les années

Le fleuve, typique des régions méditerranéennes, connaît **des crues rapides** et **des niveaux d'eau très bas l'été**.

Très dépendant du climat, son débit varie d'un **10** .

=> Implique de bien
suivre les pluies de
l'hiver afin **d'anticiper**
les périodes d'étiage.



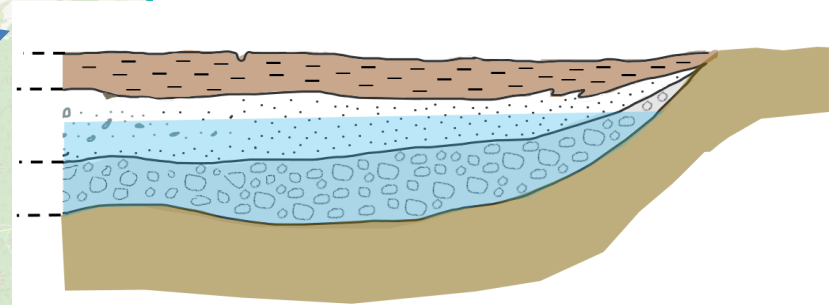
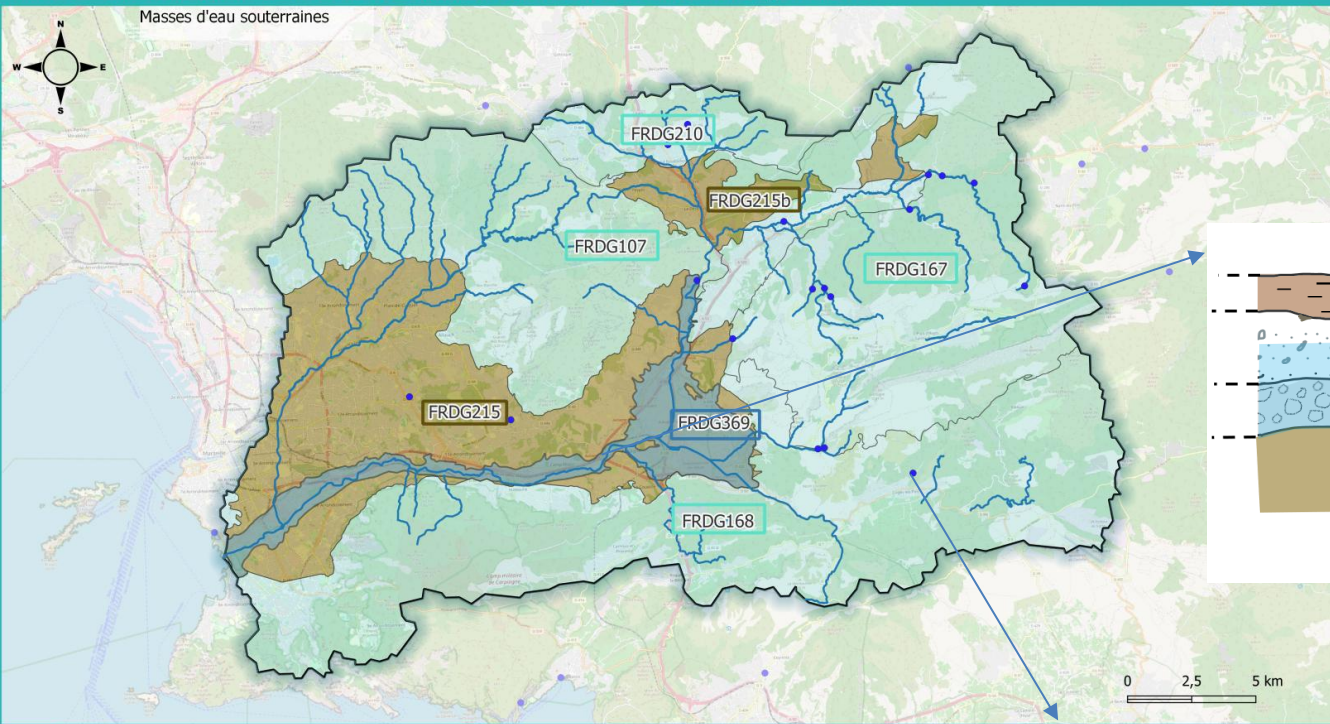
Débits annuels moyens de l'Huveaune à Aubagne

Source : HydroPortail

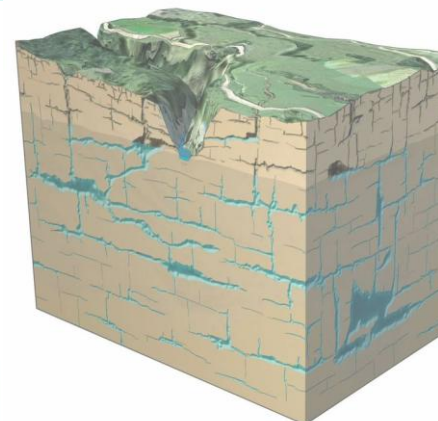
Contexte hydrogéologique

Préserver ensemble
nos nappes et nos rivières :
une responsabilité partagée !

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU PTGE HUVEAUNE-AFFLUENTS-AQUIFERES LIES

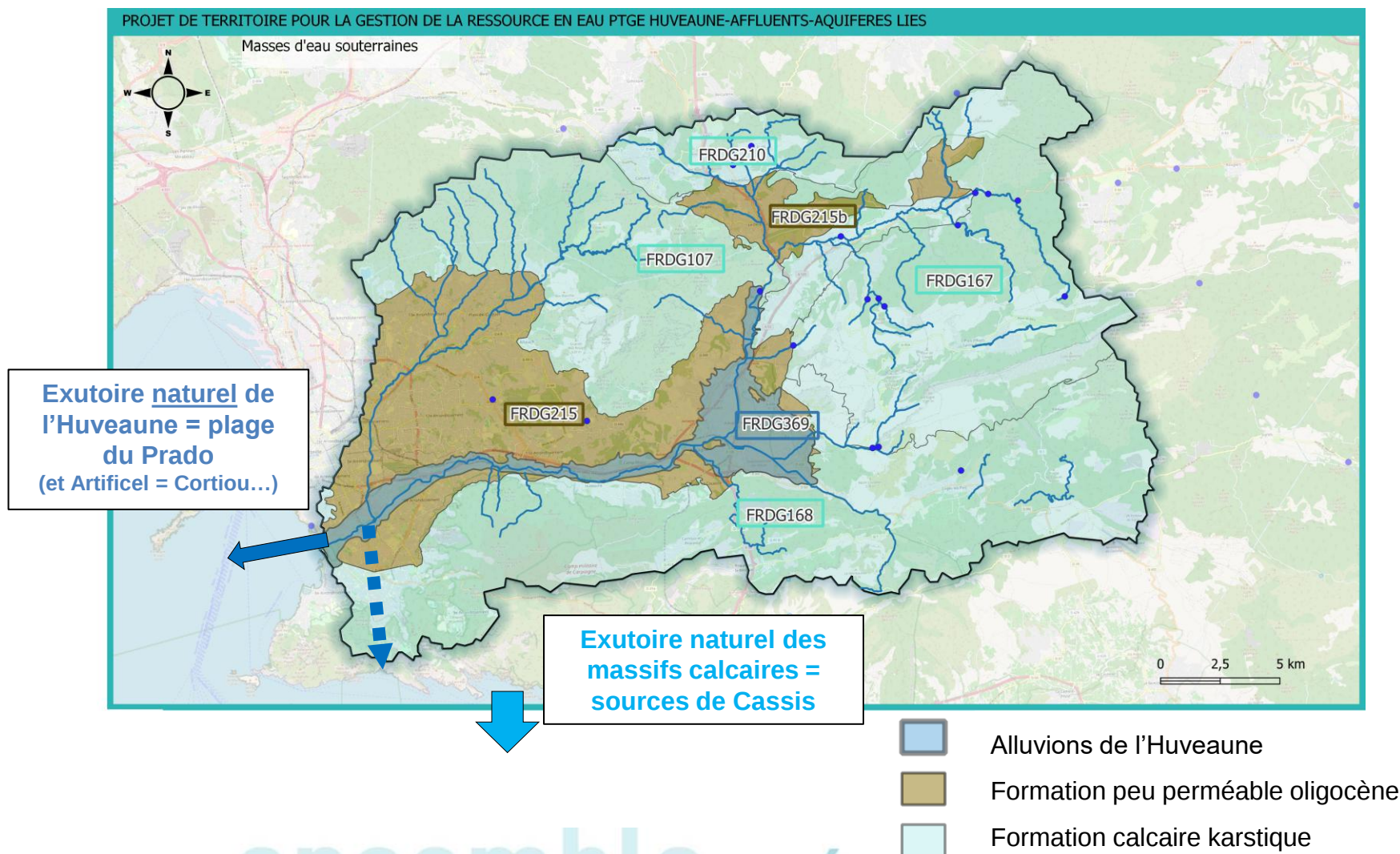


-  Alluvions de l'Huveaune
-  Formation peu perméable oligocène
-  Formation calcaire karstique

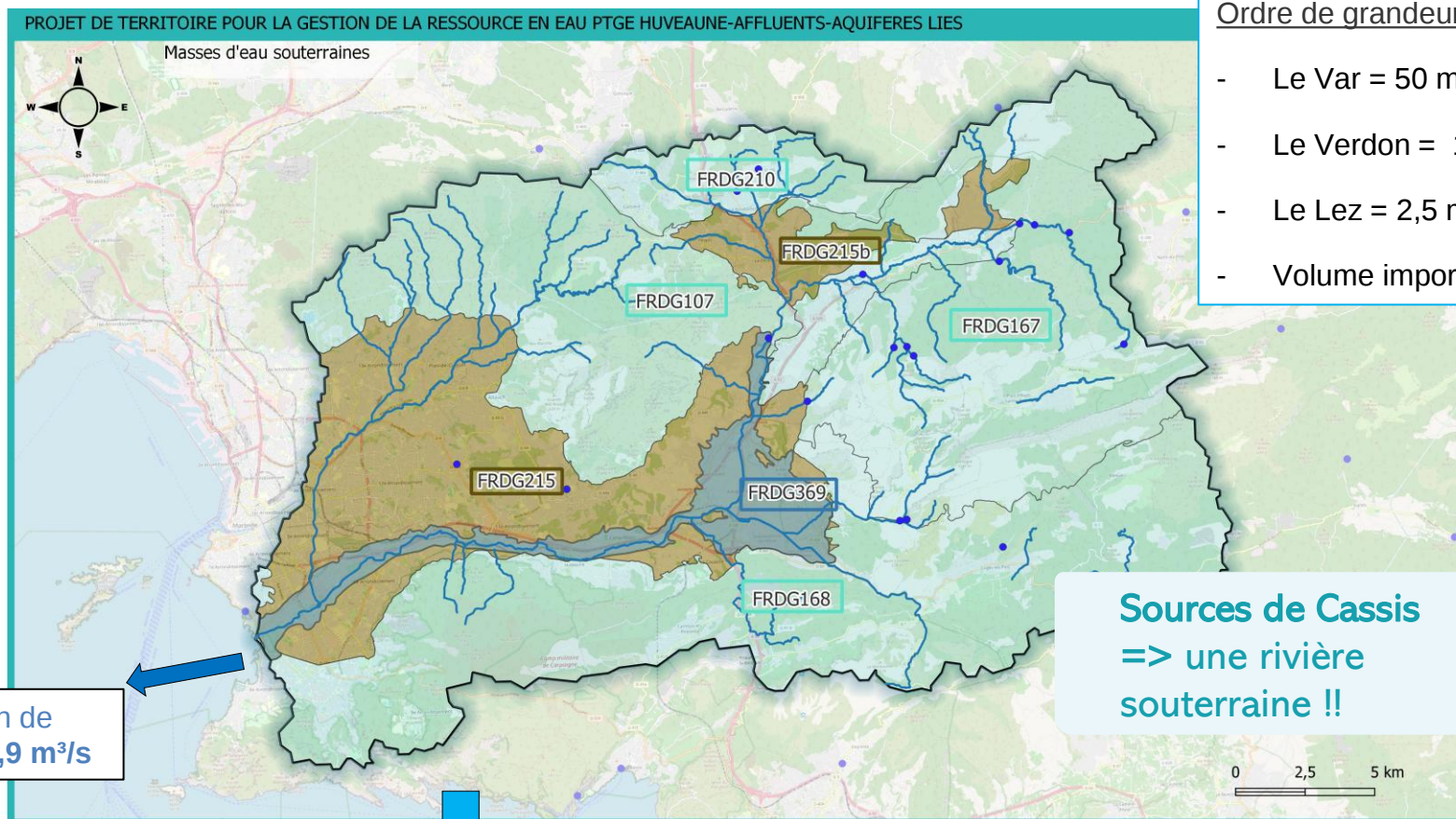


-  Limons et marnes légèrement sableuses
-  Sables fins et marnes sableuses
-  Sables grossiers et graviers
-  Galets
-  Formations oligocène (Substratum)

Ces 2 aquifères ont 2 exutoires naturels différents



Avez-vous une idée du débit moyen de chacun de ces écoulements ?



Ordre de grandeur :

- Le Var = 50 m³/s
- Le Verdon = 10 m³/s
- Le Lez = 2,5 m³/s
- Volume importé : env 1,4 m³/s

Sources de Cassis
=> une rivière
souterraine !!

Débit moyen de
l'Huveaune : **0,9 m³/s**

Débit moyen source de
Port-Miou : **3 à 10 m³/s**

- Alluvions de l'Huveaune
- Formation peu perméable oligocène
- Formation calcaire karstique

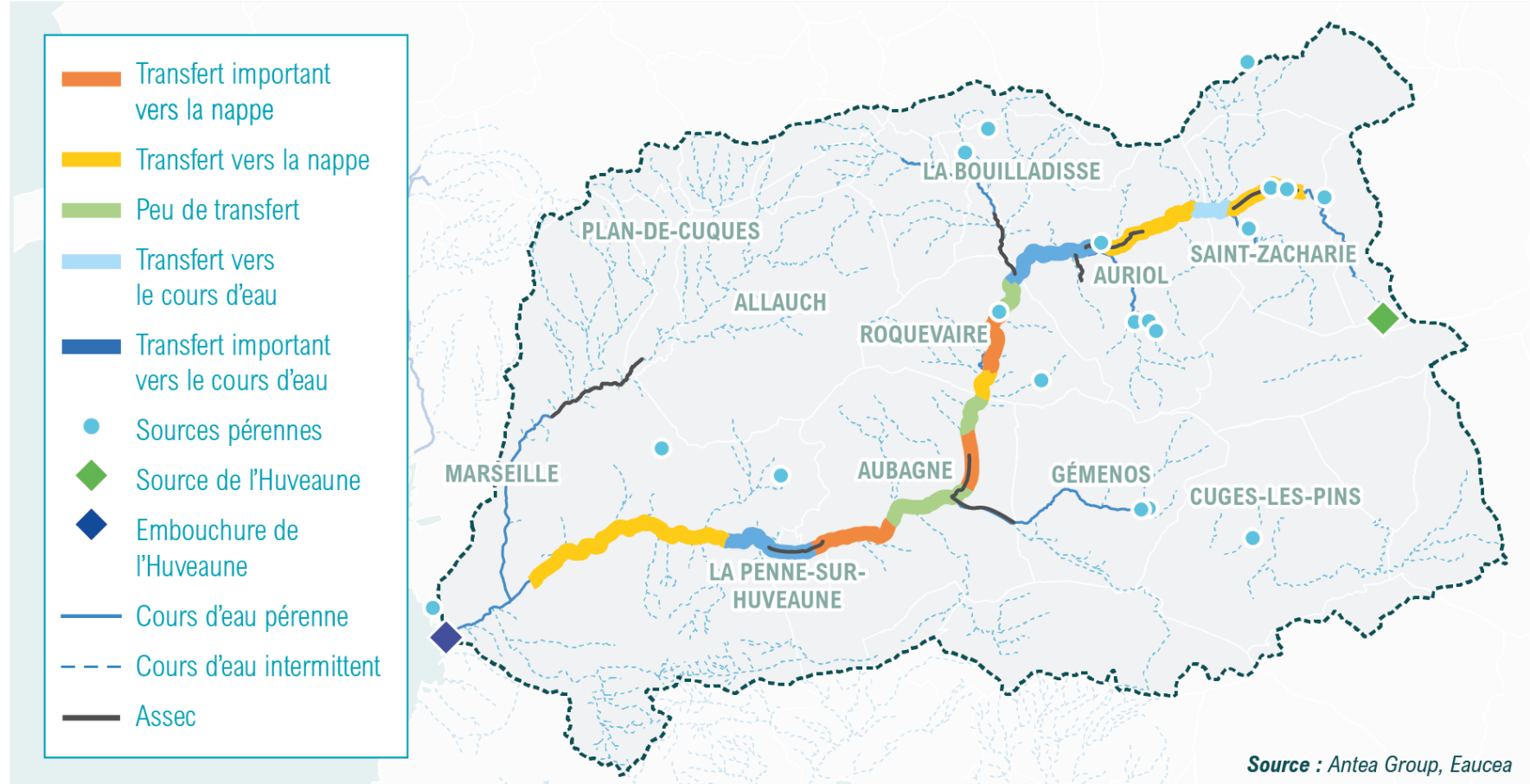
Des chemins de l'eau multiples et des échanges nappes/rivière complexes

Préserver ensemble
nos nappes et nos rivières :
une responsabilité partagée !

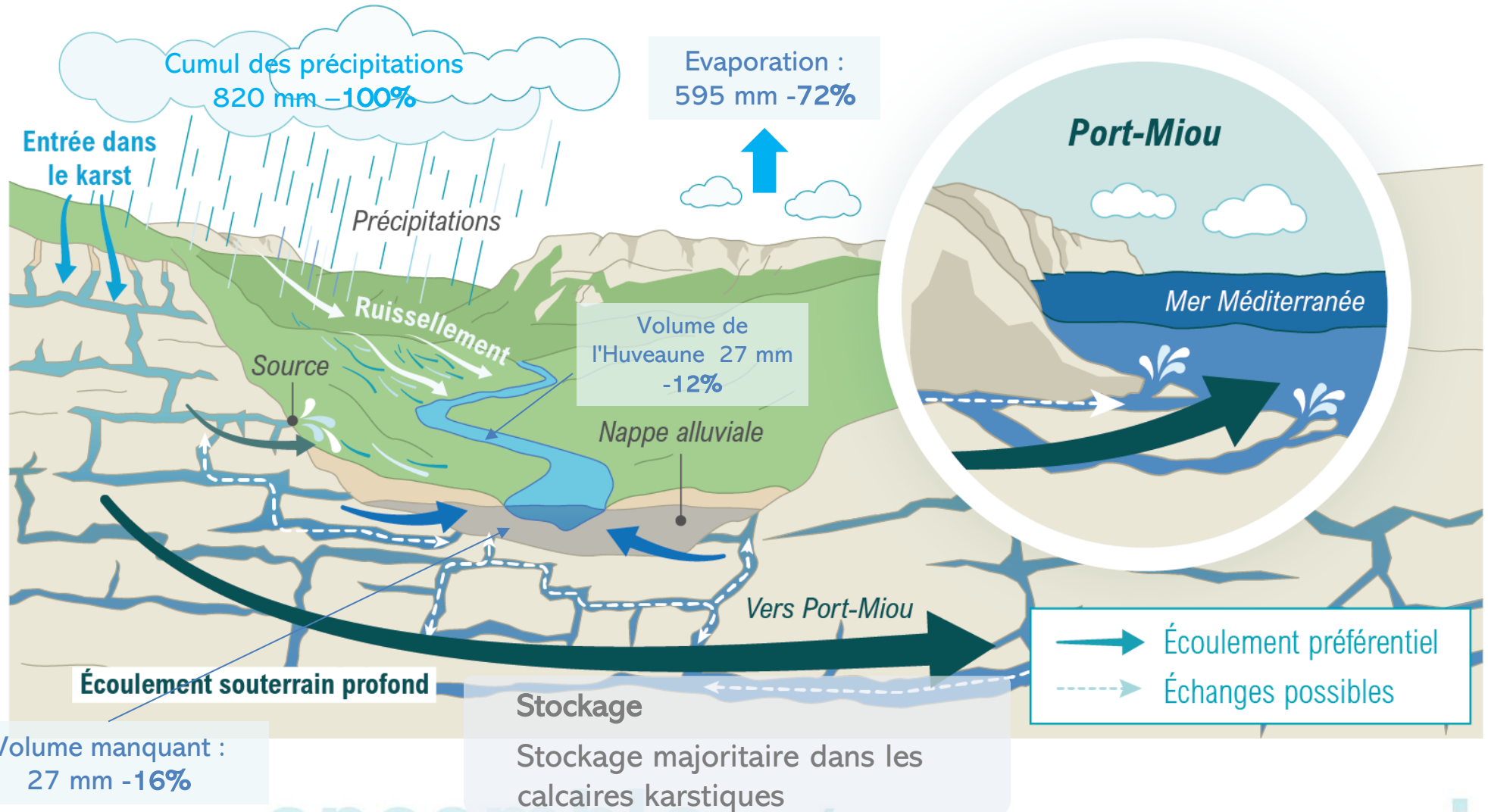
Les ressources locales disponibles

Une petite partie des pluies ruisselle vers les rivières

La plus **grande quantité s'infiltre dans le sous-sol** (karst) et ressortira plus tard dans l'Huveaune, ou alimentera les nappes plus profondes.



Contexte hydrogéologique



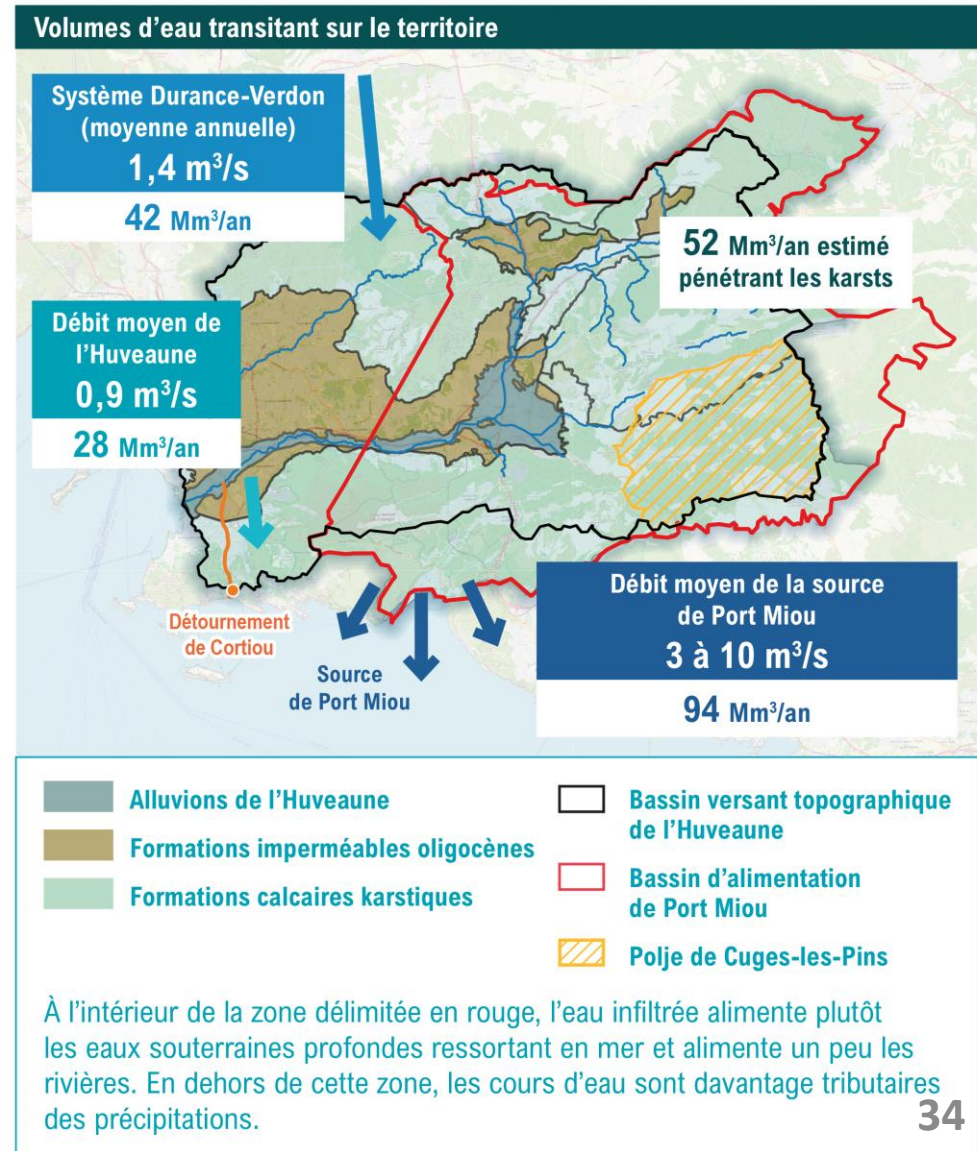
L'infiltration et les eaux souterraines

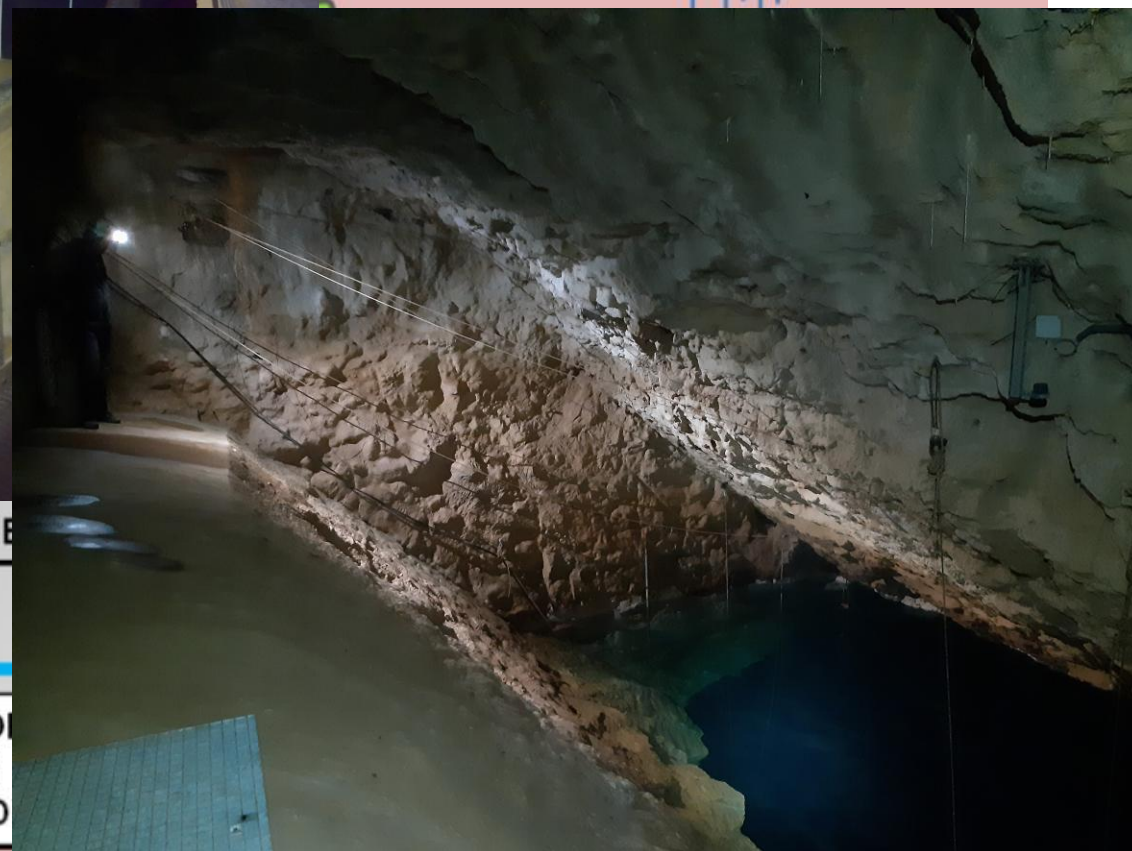
Préserver ensemble
nos nappes et nos rivières :
une responsabilité partagée !

Les ressources locales disponibles

L'infiltration, un facteur clé dans le grand cycle de l'eau sur le territoire

- Plus de la moitié des eaux qui ressortent en mer à Port Miou provient de l'infiltrations sur le bassin de l'Huveaune. **Toute cette eau ne profite donc ni au fleuve ni aux nappes superficielles.**
- Le volume transitant dans les eaux souterraines est **10 fois plus important** que celui des eaux superficielles.





KARSTIQUE

INTRUSION
SALINE
PROFONDE

Le diagnostic en résumé

En résumé

Le diagnostic du territoire permet d'affirmer que les **débits de nos cours d'eau** comme les **volumes dans les nappes** dépendent :



Du climat et des
précipitations dont une
très grande part s'infiltr



Des échanges avec
les eaux souterraines



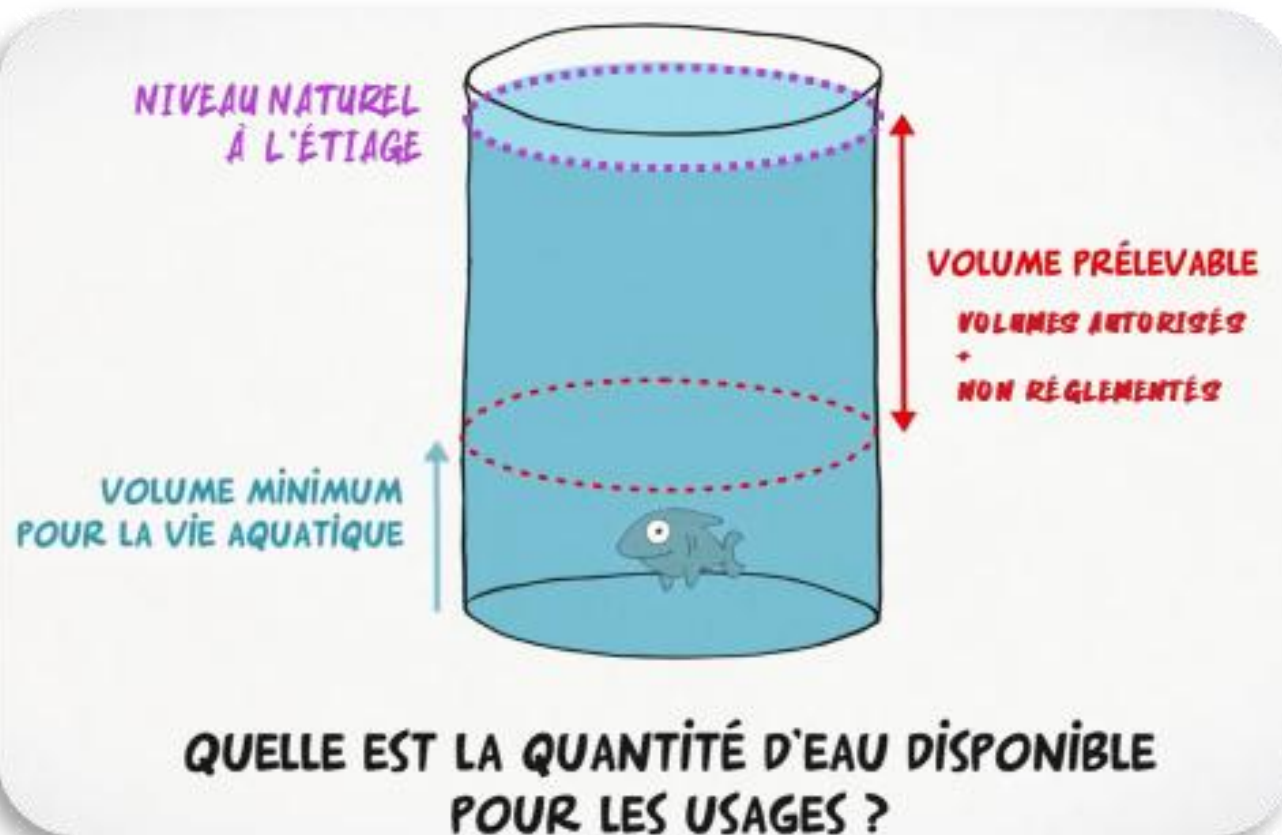
Des prélèvements
par les usages



Des rejets qui
constituent des apports
pour les cours d'eau

Outils pour définir la quantité d'eau disponible pour nos usages

La définition des quantités d'eau disponibles pour nos usages



La définition des quantités d'eau disponibles pour nos usages

Quel serait le débit de l'Huveaune sans impact de l'Homme ?

UN OUTIL POUR CALCULER LES QUANTITÉS D'EAU DISPONIBLES EN FONCTION DES PLUIES, PUIS POUR ÉVALUER L'EFFET DU CLIMAT FUTUR

Simuler le fonctionnement « naturel » du bassin versant

Estimer les quantités d'eau qui circuleraient dans nos cours d'eau si nous retirions l'impact de nos usages (pompage, rejets)...

Débits
mesurés

+

Prélèvements
(pompage)

-

Rejets issus
des activités humaines

=

Débits
« naturalisés »

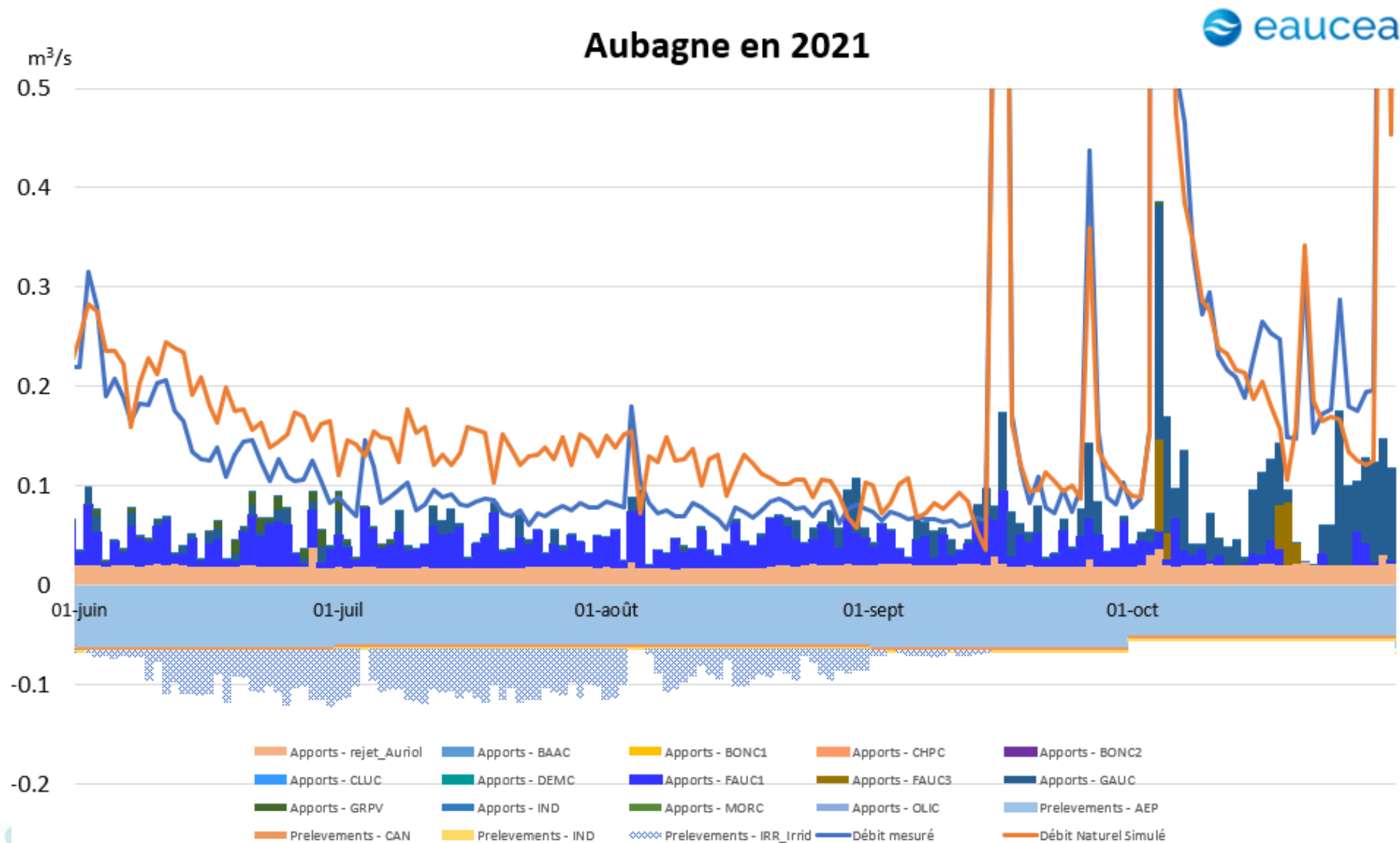
Préciser les relations entre les pluies et les débits



Connaitre les quantités
d'eau disponibles dans
les cours d'eau

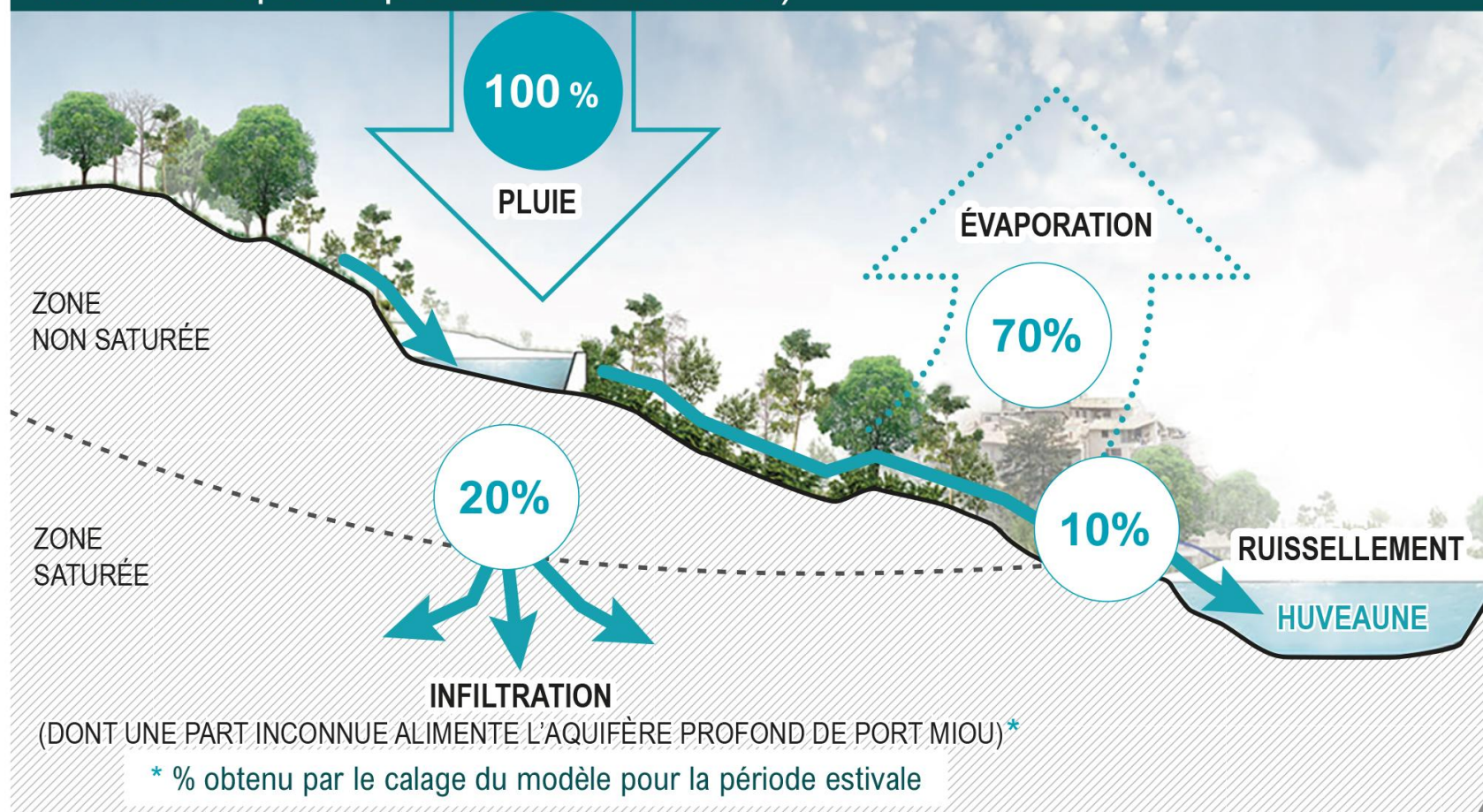
La définition des quantités d'eau disponibles pour nos usages

Le débit naturel (sans impact de l'Homme) serait supérieur de +50 %



La définition des quantités d'eau disponibles pour nos usages

Répartition dans le modèle des parts de chaque compartiment : Pluie, Évapotranspiration, Ruissellement et Infiltration (dont une part inconnue alimente l'aquifère profond de Port Miou)



Echanges

Temps de questions/réponses

Les enjeux et points de débat

- Les stockages et les rejets dans les cours d'eau et les nappes souterraines
- Les prélèvements anthropiques et leurs impacts sur les ressources
- La dépendance du territoire au système Durance-Verdon
- Le système de gouvernance de la gestion de l'eau et l'efficacité des actions du PTGE

Stockages et rejets

Les stockages et les rejets dans les cours d'eau et les nappes souterraines

- Comment utiliser **les rejets du Canal de Marseille** nécessaires à son exploitation ?
- **Peu de restitution des stations d'épuration** (2 présentes) aux rivières
- **Des pluies plus abondantes sur les reliefs**, et qui s'infiltrent en grande partie
- Des espaces naturels (forêts, garrigues) qui couvrent la plupart des reliefs
- Des espaces urbains, surtout en plaine, qui **empêchent l'infiltration** et évacuent aux plus vite les eaux de pluie

Alimenter
avec nos
usages ?

Stockage
naturel ?

Stockage
artificiel ?



Prélèvements et impacts sur les ressources

Les prélèvements anthropiques et leurs impacts sur les ressources

- Une ressource souterraine plutôt abondante
- De [trop] nombreux **forages privés non suivis** (existence, consommation)
- Des **pompages de l'eau des rivières mal maîtrisés** y compris lors des épisodes de sécheresse
- Principe que l'eau est un bien commun... vs pompage individuel non déclaré : **principes réglementaires**



Dépendance du territoire

La dépendance du territoire au système Durance-Verdon

- Quel lien entre l'eau importée et la ressource locale ?
- Actions de **sobriétés** (économies d'eau) vs actions de **préservation** (recharge des ressources)
- L'utilisation d'une eau servant aussi à **d'autres territoires** (alpins, vallée du Rhône)
- ... et pour **d'autres usages** (énergie, agriculture, tourisme)
- L'effet du **changement climatique** aggrave les tensions sur les usages... pour quelles priorités ?

Gouvernance et efficacité du PTGE

Le système de gouvernance de la gestion de l'eau et l'efficacité des actions du PTGE

- Des actions qui doivent être **contraignantes** (objectifs obligatoires à atteindre)...
- Une adhésion plutôt par le **volontariat**...
- Le cas des eaux souterraines, avec un bassin versant plus grand que le territoire :
comment assurer la cohérence entre les territoires
- Les attentes de suivi, de restitution

Echanges

Temps de questions/réponses

Pause

Discussion ouverte sur le diagnostic

Que pensez-vous de la présentation du diagnostic ?

Qu'est-ce que j'en retiens ?

Est-ce que j'ai besoin d'ajouter un sujet ?

En deux groupes :

- Temps de réflexion en silence (post-it)
- Tour de parole puis discussion ouverte

Préparation des auditions des parties prenantes

Auditions : préparation des questions

Par groupes, préparez 2 à 3 questions que vous souhaiteriez poser à chaque intervenant·e.

Audition : Préparation des questions

Les intervenant-es :



Stéphanie BRENIER

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer



Sébastien CONAN

Fédération pour la Pêche
et la Protection des
Milieux Aquatiques
(FPPMA 13)



Aurore FAUCHAS

Parc Naturel Régional de
Sainte-Baume



Alice VACHE

Fédération
Départementale des
Structures
Hydrauliques (FDSH 13)



Déjeuner

Auditions des parties prenantes

Règles du jeu :

- 3 min introductives par intervenant·e
- Echange sur la base des questions préparées
- Répartition équitable de la parole, tant chez les intervenant·es que les membres du panel
- Retranscription des échanges, qui seront versés au compte-rendu

Audition : Préparation des questions

Les intervenant-es :



Stéphanie BRENIER

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer



Sébastien CONAN

Fédération pour la Pêche
et la Protection des
Milieux Aquatiques
(FPPMA 13)



Aurore FAUCHAS

Parc Naturel Régional de
Sainte-Baume



Alice VACHE

Fédération
Départementale des
Structures
Hydrauliques (FDSH 13)



Auditions des parties prenantes



ASA = Association Syndicale Autorisée
Syndicat de propriétaires en
établissement public sous tutelle de l'Etat

L'irrigation sur le bassin de l'Huveaune

PAR ALICE VACHE

En quelques chiffres

- 2 alimentations en eau : Huveaune ou Durance via SEMM
- 134 ha irrigués en gravitaire via l'Huveaune
- 366 ha irrigués sous pression via la SEMM



ASA DU CANAL DE ST PONS À GÉMENOS

- Créée le 19/07/1816
- 80 l/s sur le Fauge
- 85 ha irrigués
- 1 agriculteur/éleveur



ASA DU GAST ET DU LONGUELANCE

- Créée le 11/03/1862
- 120 l/s sur l'Huveaune
- 105 ha irrigués
- 3 agriculteurs



ASA DE MODERNISATION DES IRRIGATIONS D'AUBAGNE

- Créée en 1995 par fusion de 3 ASL datant de 1839
- 332 l/s sur la Durance (via Canal de Marseille)
- 50 agriculteurs

- **En 2022 : 203 jours en crise**
 - 14 AP de restrictions de prélèvements
 - Date de début et fin : 01/04 - 15/12
 - 13% des droits d'eau utilisés
- **En 2023 : 189 jours en crise**
 - 14 AP de restriction de prélèvements
 - Date de début et fin : 09/02 - 31/10
 - 9% des droits d'eau utilisés

PTGE : Panel citoyen sur la gestion de l'eau 9 mars 2025 à Aubagne

Retour d'expérience du Parc naturel de la Sainte
Baume sur la préservation de ses ressources en
eau souterraine stratégiques

*par Aurore FAUCHAS, chargée mission « ressource en
eau » au PNR*

Réseau des Parcs régionaux PACA

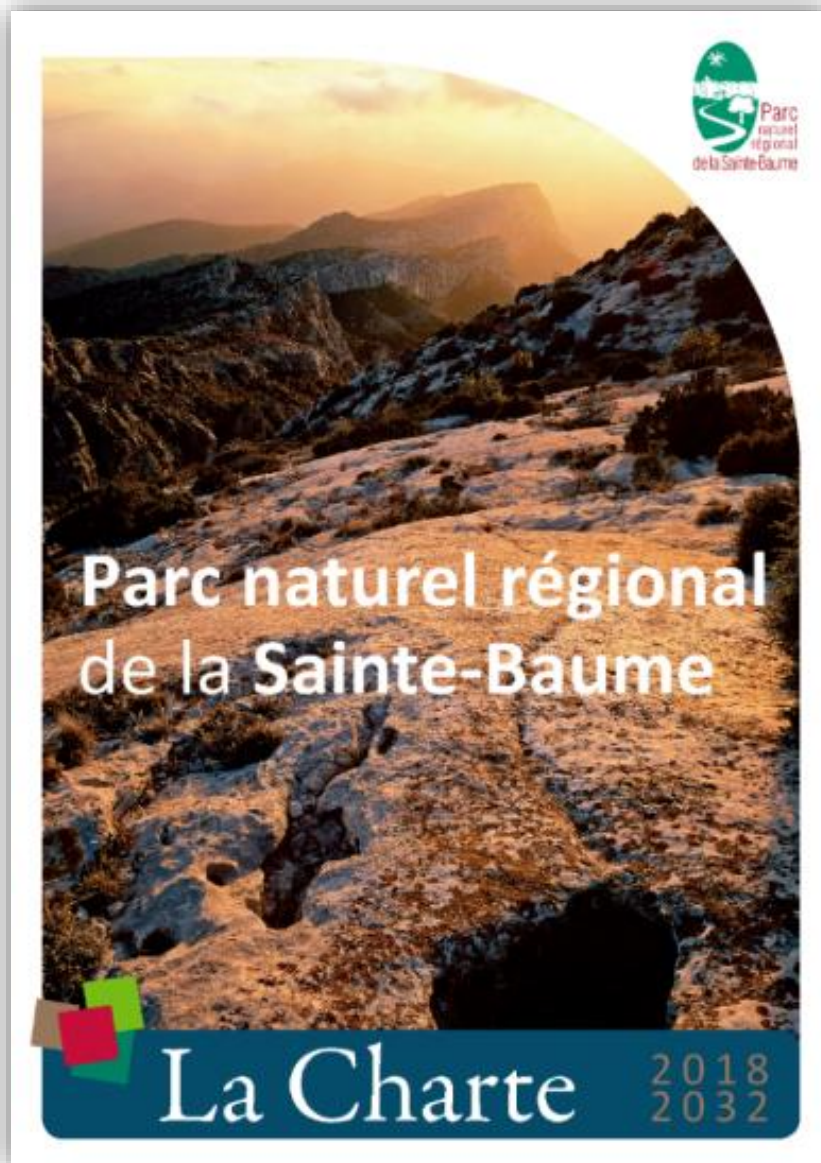
PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Présentation du Parc naturel régional de la Sainte Baume



28 communes (+ 2 communes associées), 84 200 ha, 61 500 hab, création du Parc en 2017



- Projet préservation /développement
- Engagement collectivités signataires,
- Document contractuel
- **Cohérence avec les politiques publiques dont l'Etat est garant.**

❖ **Ambition 1.** Préserver le caractère de la Sainte-Baume, **protéger** et mettre en valeur **le patrimoine naturel** et les paysages

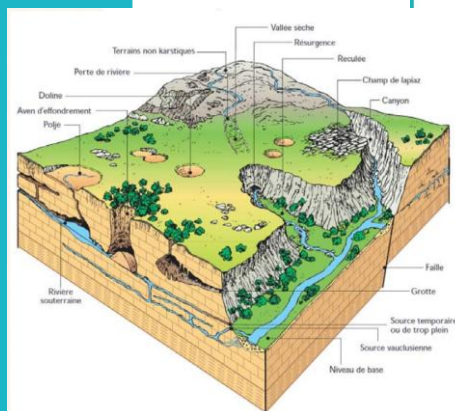
❖ **Orientation 3. Affirmer l'excellence environnementale du territoire pour la gestion de ses ressources naturelles**

- **Mesure 6.** Assurer une gestion cohérente, économe et concertée de la ressource en eau

E
N
G
A
G
E
M
E
N
T

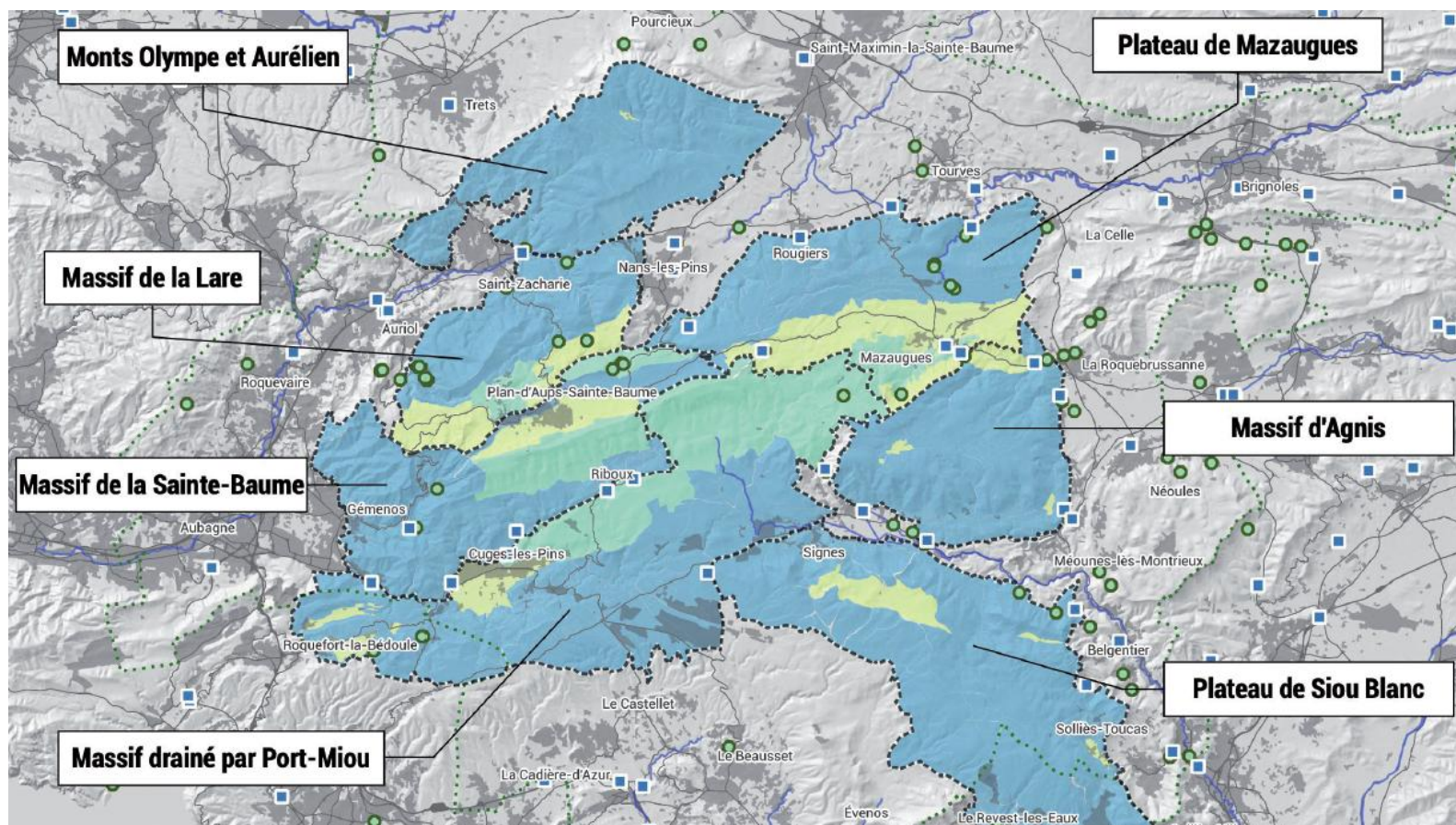
- ✓ Définir un zonage de vulnérabilité et de protection des MESO de la Sainte-Baume
- ✓ Accompagner les collectivités dans la prise en compte des zonages dans leurs documents d'urbanisme

Enjeux de la ressource en eau potable sur le territoire du PNR



- Château d'eau de la Basse Provence
- 38 captages d'eau souterraine pour l'AEP
- 13 communes dépendent à 100% des ESOU locales
- Ressource en eau souterraine avec un potentiel quantitatif important pour l'avenir,
- Eau de très bonne qualité mais avec une augmentation des pressions

7 zones de sauvegarde à préserver avec les sous-zones correspondant à les niveaux de protection



--- Zone de sauvegarde proposée

NIVEAUX DE PROTECTION

- Zone de protection prioritaire
- Zone de protection secondaire
- Zone de ruissellement
- Captage d'alimentation en eau potable
- Source

Adoption d'une stratégie d'action à moyen et long termes sur les volets « connaissance » et « aménagement du territoire »

Recrutement d'un chargé de mission « Ressource en eau » en mars 2022

Mise en œuvre d'un réseau de suivi qualitatif et quantitatif des ressources en eau 2023/2024

Développement d'un SIG en ligne sur les données eau (SIT PACA)

Les actions à mener

ENJEU "CONNAISSANCE"

Assurer une **veille territoriale** et accompagner les collectivités dans leur projet de territoire et d'aménagement

Élaborer et mettre en œuvre un **réseau de suivi des eaux souterraines** de la Sainte-Baume associées aux zones de sauvegarde pour mieux comprendre le soutien d'étiage des aquifères karstiques aux cours d'eau et acquérir la connaissance des niveaux d'eau des nappes et leur fluctuation (actuellement inexistante)



Réaliser des **études hydrogéologiques spécifiques** pour anticiper l'augmentation de la mobilisation des eaux souterraines (notamment pour les ZSNEA)

Réaliser des **études de caractérisation de pollution des eaux souterraines** en lien avec des anciennes décharges « abandonnées », des rejets par infiltration de systèmes d'assainissement (EP et EU), etc.

2022

ENJEU "AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE"

Mettre en place des **actions de communication et de sensibilisation** sur les enjeux de la préservation de la qualité des eaux souterraines, comme construire des référentiels de connaissance vulgarisés pour s'approprier cette thématique complexe

Inscrire au SDAGE 2022-2027 et notifier aux **collectivités concernées les 7 zones de sauvegarde** des masses d'eau souterraines de la Sainte Baume

Mettre en **compatibilité des documents d'urbanisme** (délai de 3 ans après notification) et des SAGE, de manière à intégrer les zones de sauvegarde et leurs préconisations

Finaliser les **procédures de protection des captages** (commune de Cuges-les Pins, Gémenos...)

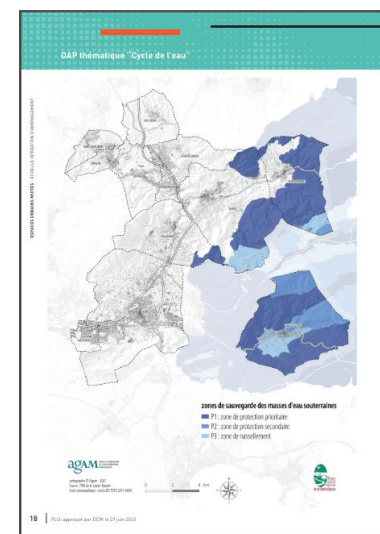
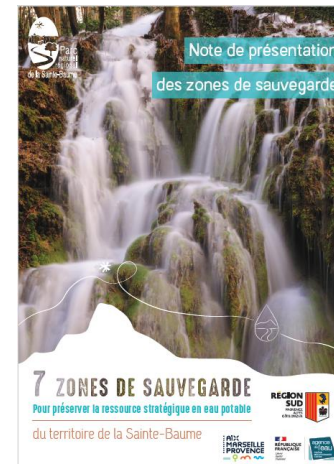
Réduire les **pressions sur la qualité des eaux souterraines** en révisant les processus de collecte et de traitement des eaux usées (ZA de Signes, site d'OK Corral, commune de Plan d'Aups Sainte-Baume, etc.)

2025

Long Terme

2040

Etude de délimitation des zones de sauvegarde, validée par le préfet de région en mars 2023





La fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Bouches du Rhône (FDAAPPMA13) est, conformément à l'article 5 de ses statuts, *« chargée, de par la loi, de missions d'intérêt général, la fédération a le caractère d'un établissement d'utilité publique. (...) »*.

La FDAAPPMA13 a notamment pour objet (article 6 de ses statuts) *« la protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental. »*.

Elle est chargée en particulier, (article 7 de ses statuts) :

Alinéa 7 « de donner un avis aux autorités compétentes sur tout aménagement ou mesure susceptible de porter atteinte à la qualité des milieux aquatiques, à leurs peuplements piscicoles et à la pratique de la pêche, (...) et de proposer des mesures compensatoires si nécessaire ; »

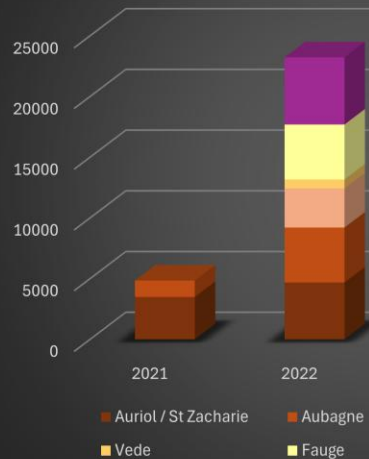
Alinéa 8 « (...) de veiller à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, en particulier en participant (...) à la lutte contre la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson, et en œuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles ; »



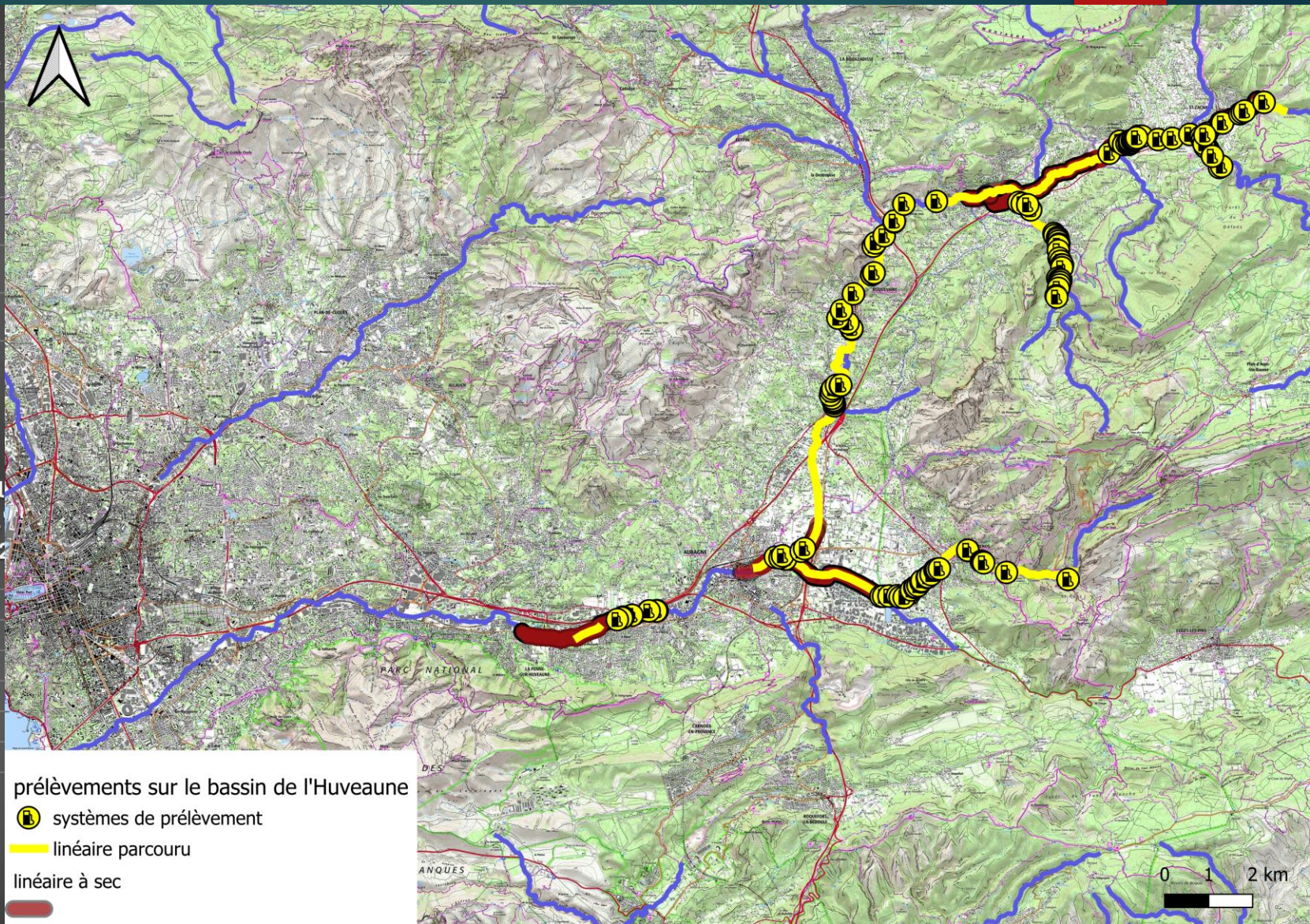
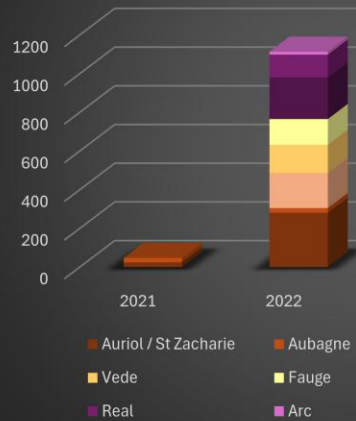
Impact de la sécheresse sur la faune



evolution des assec l'Huveaune entre



evolution temporelle assec le bassin de l' 2021 et 2022





obstacles à la continuité écologique



Auditions : préparation des questions

Stéphanie Brenier (DDTM 13)

- On sait qu'il y a beaucoup de forage, comment mieux savoir quelles entreprises pompent, quels volumes et pour quels usages ? Pourquoi cette connaissance n'est pas publique ?
- Idem sur les rejets : comment améliorer la connaissance et la rendre disponible ?
- Quel est la qualité de l'eau rejeté par les STEP ?
- Qui fixe les plages horaires d'irrigation pour les particuliers ? Comment sont fixées les obligations des restrictions ?
- Y a-t-il des contrôles sur
 - L'application des restrictions ?
 - Les impacts de l'élevage sur la qualité de l'eau ?
- Est-ce qu'il existe un schéma départemental entre collectivité et l'état ?
- Est-ce qu'il y a des feedbacks chez les homologues européens en termes d'action de gestion ?
- Combien de niveau sècheresses existe-t-il ? Et quels sont les seuils ?
- Comment mieux informer les usagers sur les alertes sècheresses ? Et comment mieux vérifier les usages et le respect des consignes ?
- Comment forcer une commune à faire des travaux d'assainissement collectif ?
- Est-il envisagé de faire un BV du Fauge ?

Auditions : préparation des questions

Sébastien Conan (Fédération pêche et protection milieux aquatiques)

- A Auriol, une association déplace les canards et les poissons. C'est réalisé sur d'autres communes. Pourquoi la fédération de pêche réalise ces actions, et pourquoi ne pas plus anticiper ?
- Est-ce que vous avez des prérogatives de préservation/droit de veto pour la faune et la flore ? Et si oui comment ?
- Quel est l'état de la biodiversité aux abords et dans les cours d'eau ? Et pour l'Huveaune Comment se font les vérifications ?
- Quels sont les droits des pêcheurs et quelles saisonnalités pour la pêche ?
- Quels sont les conséquences pour le vivant de la qualité de l'eau rejeté par les STEP ?
- Est-il possible de faire des retenues (écluses) sur l'Huveaune, pour favoriser la biodiversité ?

Auditions : préparation des questions

Aurore Fauchas (PNR Sainte Baume)

- Retour d'expérience sur les questions d'infiltration, de réserve. Comment aller plus loin sur ces questions ?
- Combien de sources en eau ont été référencées ? Quels moyens pour les préserver ?
- A quoi sert un PNR ?
- Quels sont les moyens du PNR ? Sont-ils suffisants ?
- Quelles sont les actions citoyennes pour maintenir le bon état de l'eau (quantité et qualité) ?
- Quelle vision de l'avenir de l'activité agricole sur le territoire (déclin, développement, ...) ? Quelle adaptation au changement climatique ?
- Réalisez-vous l'entretien des cours d'eau ? Est-ce que vous faites vérifier l'entretien par les particuliers ?
- Est-ce qu'on récupère l'eau de la vallée de St-Pons ?
- Est-il obligatoire de faire des coupes à blanc pour le débroussaillage ?
- Quel est le circuit de l'eau potable sur le Plan d'Aups ?

Auditions : préparation des questions

Alice Vache (FDSH 13)

- Qui fixe les plages horaires d'irrigation pour les agriculteurs ?
- Quelles ressources sont mobilisées ?
- Pourquoi le modèle économique de l'abonnement a été choisi ? (Et pas de la facture au prorata des consommations) ?
- Quelle vision de l'avenir de l'activité agricole sur le territoire (déclin, développement, ...) ?
- Comment accompagnez-vous les ASA ? Quelle ingénierie Et quel rôle ? Y a-t-il de la médiation ?
- D'où vient l'eau utilisée par les ASA ?
- Existe-t-il une quantité d'eau suffisante pour se permettre de tarifier au forfait et pas m3 consommé ?
- L'eau rejeté des STEP est-elle utilisable par l'agriculture ? (REUT) si non comment ?
- Est-il intéressant de créer des méga-bassine ?

Question transversale : comment les acteurs travaillent ensemble ? Qui décide, qui articule les décisions ? Qui coordonne les actions ?

Pause

Débat mouvant

Echanges et positionnements sur les sujets clés

Débat sur les 4 enjeux

Qu'est-ce qu'un débat mouvant ?

- Deux groupes de 15, 4 affirmations
- A l'énoncé de l'affirmation, chacun.e se positionne selon s'il est d'accord ou pas d'accord avec la proposition.
- A tour rôle, chaque camp présente ses arguments. Une seule personne parle à la fois, des interventions courtes.
- Possibilité de se placer temporairement au milieu dans la « rivière du doute » .
- Chacun.e peut changer de camp à tout moment

D'accord

Pas d'accord

Rivière du doute

Les affirmations

Pour mieux préserver et alimenter nos milieux naturels aquatiques, il faut intervenir davantage avec des solutions techniques (ex : stockage en eau, rejet d'eau provenant d'apports extérieurs, etc.)

Les affirmations

Pour réduire les prélèvements dans les nappes, il faut interdire tout nouveau forage, quel qu'en soit l'usage (agricole, industriel, particulier...)

Les affirmations

Dans la mesure où l'eau provient à 85% de ressources extérieures, les mesures de sobriété ne doivent pas constituer la principale priorité du PTGE

Les affirmations

Le programme d'action du PTGE doit avant tout chercher à contraindre les acteurs du territoire par des obligations réglementaires (police de l'eau, urbanisme, protection de l'environnement)

Appropriation du diagnostic

Rappel des principaux apports d'information

Votre parcours de formation jusqu'ici

Hier

- Quiz introductif sur l'eau
- Présentation de l'EPAGE HuCA, du PTGE, de la concertation
- Formation sur le cycle de l'eau sur le bassin versant de l'Huveaune, son histoire et les enjeux actuels

Aujourd'hui

- Découverte du diagnostic du territoire
- Audition des parties prenantes
- Débat autour des 4 grands enjeux du PTGE
 - Stockage et rejets (cours d'eau / nappes souterraines)
 - Prélèvements/impact sur les ressources
 - Dépendance du territoire
 - Gouvernance / efficacité des actions du PTGE

Validation du diagnostic et des sujets de travail

Sur la base de ces éléments

Y a-t-il une objection à ce que les informations apportées
servent de base de travail pour la suite du panel ?

Clôture

Les besoins d'information

A la fin de ce premier week-end...

Quels sont vos besoins d'information ?

- Informations à vérifier
- Informations manquantes
- Informations à approfondir

Clôture & débrief

Temps d'expression libre (En groupes de 10)

Qu'avez-vous pensé de ce premier week-end ?

Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Avec quoi repartez-vous ?

Consommation perso

Pour notre prochaine rencontre

Auprès de votre fournisseur, relevez votre consommation moyenne



A screenshot of a Google search interface. The search bar contains the word 'Volume'. Below it, a calculator shows '0,159' in the first box, an equals sign, and '159' in the second box. Below the first box is a dropdown menu with 'Mètre cube' selected. Below the second box is a dropdown menu with 'Litre' selected. To the right of the calculator is the Google logo. At the bottom, a yellow box labeled 'Formule' contains the text 'multiplier la valeur "volume" par 1000'.

159L pour deux personnes, donc **79,5L/J/hab** ✓

Clôture

Programme et infos pour le week-end du 22 & 23 mars

Lieu : ...

Mêmes horaires : 8h30 – 17h30

Le programme

Le samedi 22	Le dimanche 23
Apports d'informations complémentaires	Temps de travail sur la forme, le message et les autres pistes d'action
Auditions d'approfondissement	Approfondissement et finalisation des propositions et arguments
Temps de travail sur les sujets de débat	Adoption de la méthode de production de l'avis

Evaluation



Merci pour votre participation
A dans deux semaines !